



# Portrait SANITAIRE et SOCIAL



Département de la Vienne



agence régionale  
de la Formation  
tout au long de la vie  
Poitou-Charentes

AQUITAINE  
Cap Métiers

Association régionale pour la formation,  
l'orientation et l'emploi



# Sommaire

Chiffres clés	3
1. Données de cadrage	4
2. Métiers du sanitaire et social	5
3. Dynamique des secteurs employeurs	11
4. Perspectives et difficultés de recrutement	15
5. Diplômes d'Etat du sanitaire et social	18
6. Formations initiales complémentaires	28
7. Formation des demandeurs d'emploi	33
8. Validation des acquis de l'expérience en Nouvelle-Aquitaine	34
Annexes	35

## CHIFFRES CLES VIENNE<sup>1</sup>

**17 520** viennois exercent un métier du sanitaire et social



ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE SUR LES 5 DERNIERES ANNEES

**+ 2,8 %**  
par an en moyenne

**+ 2,2 % en région**  
par an en moyenne

10,1 % des actifs occupés de la Vienne exercent un métier du sanitaire et social

### Dans la Vienne, les métiers les plus ...

... **masculins** : masseurs rééducateurs libéraux, éducateurs techniques spécialisés-moniteurs d'atelier, ambulanciers.

... **jeunes** : opticiens-lunetiers et audioprothésistes, éducateurs de jeunes enfants, aides médico-psychologiques.

... **vieillissants** : cadres de l'intervention socio-éducative, aides à domicile, cadres infirmiers, techniciens médicaux<sup>2</sup>, masseurs rééducateurs libéraux.

... **à temps partiel** : aides à domicile, éducateurs de jeunes enfants, assistants de service social.

... **en CDI ou assimilés** : puéricultrices, cadres infirmiers, infirmiers spécialisés, infirmiers salariés, cadres de l'intervention socio-éducative, ambulanciers salariés.

**830 projets de recrutements** sur des métiers sanitaires et sociaux.

**Des recrutements en augmentation de 6,6 %** par an dans le secteur du sanitaire et social.

**Près de 2 400 inscrits** sur un diplôme d'Etat du sanitaire et social<sup>3</sup>.

**Plus de 1 030 diplômés d'Etat.**

**1 752 inscrits** en formations relevant de l'Education nationale (2016) et de l'Agriculture (2015).

<sup>1</sup> Sources : ARS. Conseil régional Nouvelle-Aquitaine. DRAAF. DRDJSCS. Drees. Insee RP 2014. Onisep. Pôle emploi, BMO. Rectorat. Urssaf Aquitaine, Urssaf Limousin, Urssaf Poitou-Charentes.

<sup>2</sup> Les « Techniciens médicaux » incluent typiquement les manipulateurs en électroradiologie médicale, les techniciens de biologie médicale.

<sup>3</sup> Diplômes d'Etat concernés : Aide-Soignant(e), Ambulancier(ière), Auxiliaire de puériculture, Cadre de Santé, Ergothérapeute, Infirmier(ière), Infirmier(ière) Anesthésiste, Infirmier(ière) de Bloc Opératoire, Manipulateur(trice) en Electro-Radiologie Médicale, Masseur(se)-Kinésithérapeute, Pédiacre-Podologue, Préparateur(trice) en Pharmacie Hospitalière, Psychomotricien(ne), Puéricultrice, Sage-femme.

## 1. DONNEES DE CADRAGE

### Démographie départementale



Source : RP 2014, Omphale 2017 et Base historique RP -exploitation complémentaire. Insee. Traitements Prisme Limousin et ARFTLV.

\* Le solde naturel est la différence entre les nombres de naissances et de décès enregistrés au cours d'une période (ici 2009-2014). Le solde migratoire est la différence entre les nombres de personnes entrées sur le territoire et sorties au cours de l'année (en moyenne ici sur la période 2009-2014).

\*\* L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées. (Données au 1<sup>er</sup> janvier 2016).

### Infrastructures sanitaires et sociales de la Vienne (cf. détail en annexes)

18 établissements de santé ont eu une activité dans la Vienne en 2015 (plus de 400 en Nouvelle-Aquitaine et près de 3 900 en France métropolitaine). Les deux tiers des établissements relèvent du secteur privé. Ce poids est identique à celui de la Nouvelle-Aquitaine et du national (66 %).

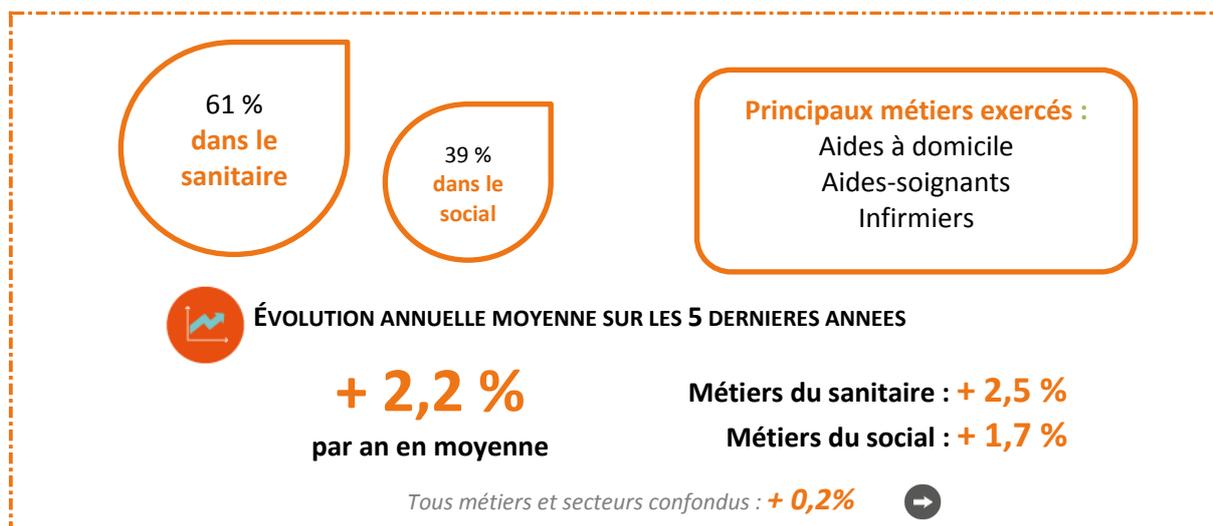
240 établissements médico-sociaux sont recensés dans la Vienne en 2015 (près de 2 800 en Nouvelle-Aquitaine et 25 000 environ en France métropolitaine). Les établissements d'accueil des personnes âgées pèsent pour près de la moitié de l'ensemble. Plus d'un établissement médico-social sur trois dans la Vienne est dédié à l'accueil des adultes handicapés et 15 % des structures médico-sociales de ce département accueillent des enfants et adolescents handicapés.

Sources : DREES, SAE - Traitement : ARFTLV

## 2. METIERS DU SANITAIRE ET SOCIAL

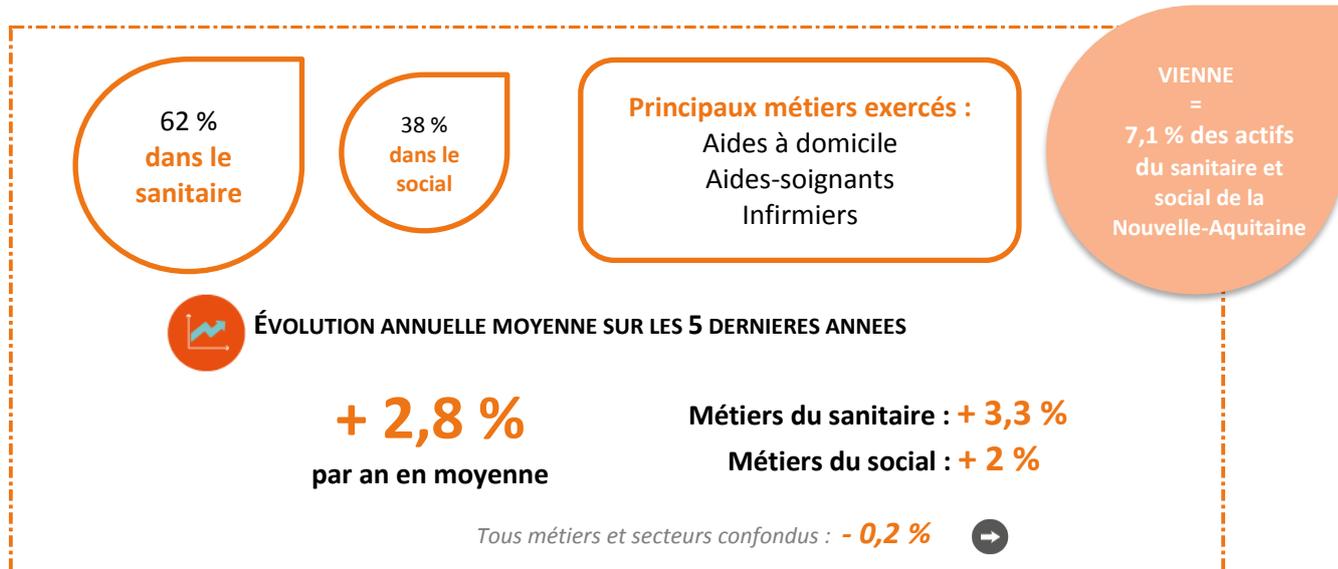
### En Nouvelle-Aquitaine

Près de 240 400 néo-aquitains exercent un métier du sanitaire et social (hors spécialité médicale<sup>4</sup>), soit environ un actif sur dix de la Nouvelle-Aquitaine. Le nombre de ces professionnels a augmenté de 11 % entre 2009 et 2014.



### Dans la Vienne

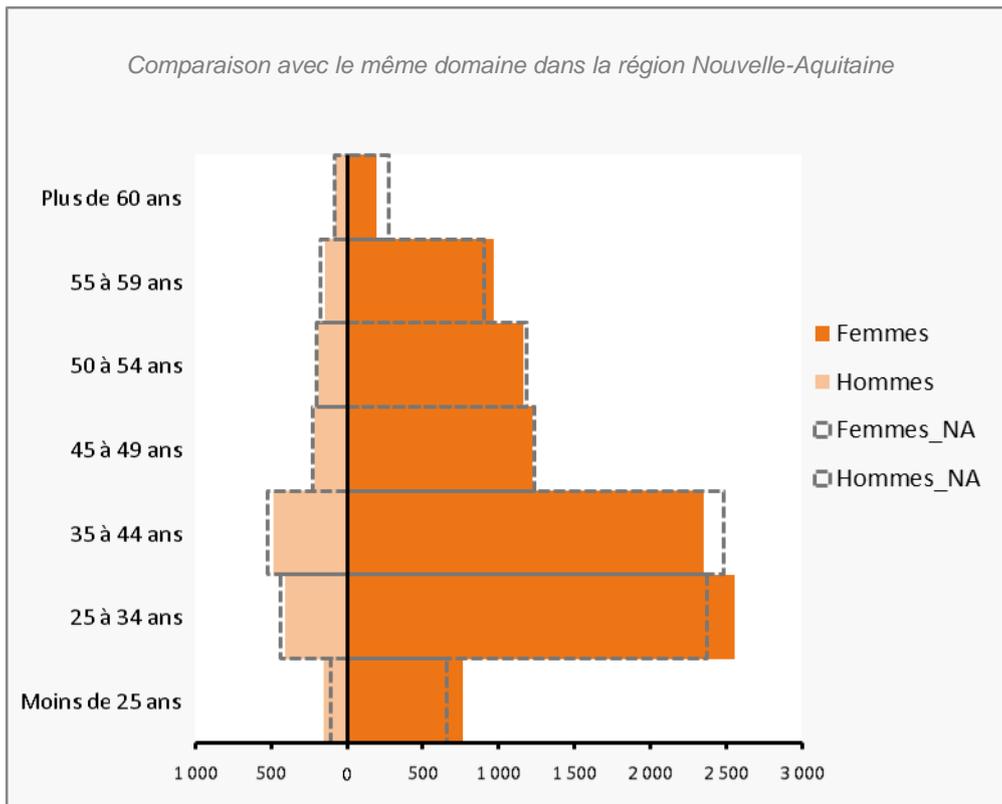
Plus de 17 500 viennois exercent un métier du sanitaire et social (hors spécialité médicale) soit 10 % des actifs du département. Dans les deux composantes, leur nombre progresse de façon assez proche du niveau régional, avec une évolution plus marquée dans le domaine sanitaire dépassant de près d'un point celle observée sur l'ensemble de la région.



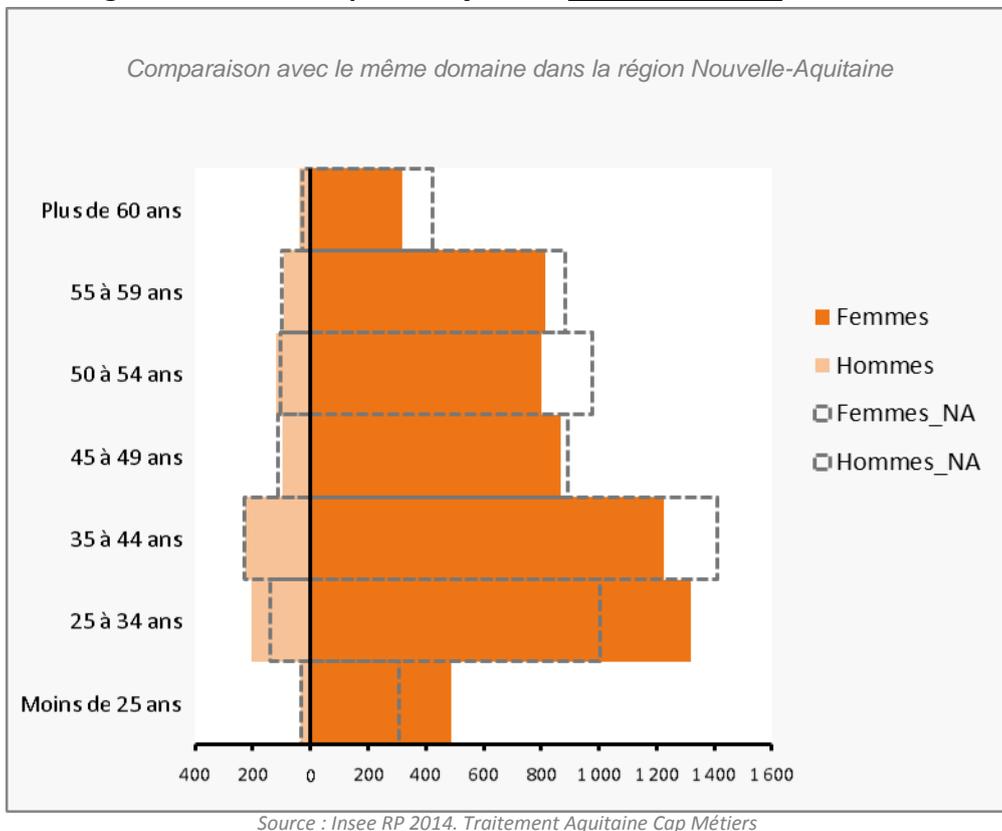
Source : Insee RP 2014 - Traitement : Aquitaine Cap Métiers.

<sup>4</sup> Hors médecins, hors spécialités médicales ou chirurgicales et hors pharmaciens.

## Pyramide des âges des actifs occupés exerçant un métier de la santé dans la Vienne



## Pyramide des âges des actifs occupés exerçant un métier du social dans la Vienne



## Indicateurs clés par métier dans la Vienne

Intitulés des professions et catégories socio-professionnelles	Part des femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans et plus	Part du temps partiel	Part des emplois stables*	Évolution annuelle moyenne des effectifs (RP 2009-2014)	Effectifs RP 2014
<b>Métiers du sanitaire</b>	<b>85 %</b>	<b>8 %</b>	<b>25 %</b>	<b>22 %</b>	<b>91 %</b>	<b>+ 3,3 %</b>	<b>10 870</b>
Aides-soignants	91 %	9 %	26 %	23 %	86 %	+ 6,2 %	3 680
Infirmiers, salariés	88 %	8 %	19 %	24 %	94 %	+ 1,5 %	2 980
Infirmiers libéraux	82 %	1 %	36 %	6 %	100 %	+ 10,4 %	460
Infirmiers spécialisés	82 %	7 %	36 %	23 %	95 %	- 1,0 %	190
Cadres infirmiers et assimilés	80 %	0 %	39 %	11 %	96 %	+ 6,8 %	320
Ambulanciers salariés	46 %	9 %	20 %	5 %	93 %	- 5,0 %	380
Autres spécialistes de la rééducation, salariés	96 %	12 %	31 %	31 %	91 %	+ 4,8 %	190
Autres spécialistes de la rééducation, libéraux	76 %	7 %	15 %	14 %	100 %	+ 9,5 %	220
Puéricultrices	100 %	0 %	42 %	35 %	100 %	+ 5,2 %	90
Auxiliaires de puériculture	100 %	9 %	23 %	33 %	85 %	+ 2,4 %	440
Masseurs rééducateurs, salariés	57 %	12 %	19 %	27 %	84 %	0,0 %	100
Masseurs rééducateurs, libéraux	39 %	7 %	36 %	8 %	100 %	+ 0,7 %	290
Opticiens-lunetiers et audioprothésistes	56 %	26 %	14 %	14 %	88 %	+ 10,2 %	260
Préparateurs en pharmacie	90 %	12 %	21 %	23 %	91 %	- 0,7 %	540
Sages-femmes	94 %	7 %	20 %	34 %	85 %	- 3,4 %	160
Techniciens médicaux	77 %	9 %	37 %	23 %	92 %	+ 2,3 %	660
<b>Métiers du social</b>	<b>88 %</b>	<b>8 %</b>	<b>33 %</b>	<b>47 %</b>	<b>78 %</b>	<b>+ 2,0 %</b>	<b>6 650</b>
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	97 %	9 %	41 %	64 %	76 %	+ 1,0 %	3 760
Aides médico-psychologiques	88 %	12 %	13 %	26 %	74 %	+ 6,4 %	710
Assistants de service social	96 %	6 %	28 %	35 %	83 %	+ 2,0 %	430
Cadres de l'intervention socio-éducative	60 %	2 %	44 %	12 %	94 %	+ 3,6 %	310
Conseillers en économie sociale et familiale	87 %	6 %	17 %	33 %	88 %	- 1,1 %	170
Educateurs de jeunes enfants	86 %	13 %	3 %	41 %	78 %	0,0 %	120
Educateurs spécialisés	64 %	5 %	21 %	24 %	80 %	+ 2,1 %	820
Educateurs techniques spécialisés, moniteurs atelier	45 %	3 %	34 %	15 %	87 %	+ 4,9 %	140
Moniteurs éducateurs	71 %	3 %	18 %	22 %	77 %	+ 9,9 %	240
<b>Métiers du sanitaire et social Vienne</b>	<b>86 %</b>	<b>8 %</b>	<b>28 %</b>	<b>32 %</b>	<b>86 %</b>	<b>+ 2,8 %</b>	<b>17 520</b>
<b>Métiers du sanitaire et social Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>86 %</b>	<b>6 %</b>	<b>31 %</b>	<b>29 %</b>	<b>86 %</b>	<b>+ 2,2 %</b>	<b>240 370</b>

Source : Insee - Résultats du Recensement de la Population 2014 - Traitement Aquitaine Cap Métiers - Octobre 2017.

Effectifs RP 2014 arrondis à la dizaine supérieure.

\*Emplois stables : emplois sans limite de durée, CDI, titulaires de la fonction publique.

Les aides-soignants et les infirmiers (salariés, libéraux, spécialisés, cadres et assimilés) occupent plus de deux emplois sur trois du sanitaire dans la Vienne, part supérieure d'un point à celle relevée en Nouvelle-Aquitaine.

Sur l'ensemble des métiers du sanitaire, l'emploi affiche une progression annuelle moyenne supérieure dans la Vienne à celle observée dans ces métiers en région (+3,3 % versus +2,5 %).

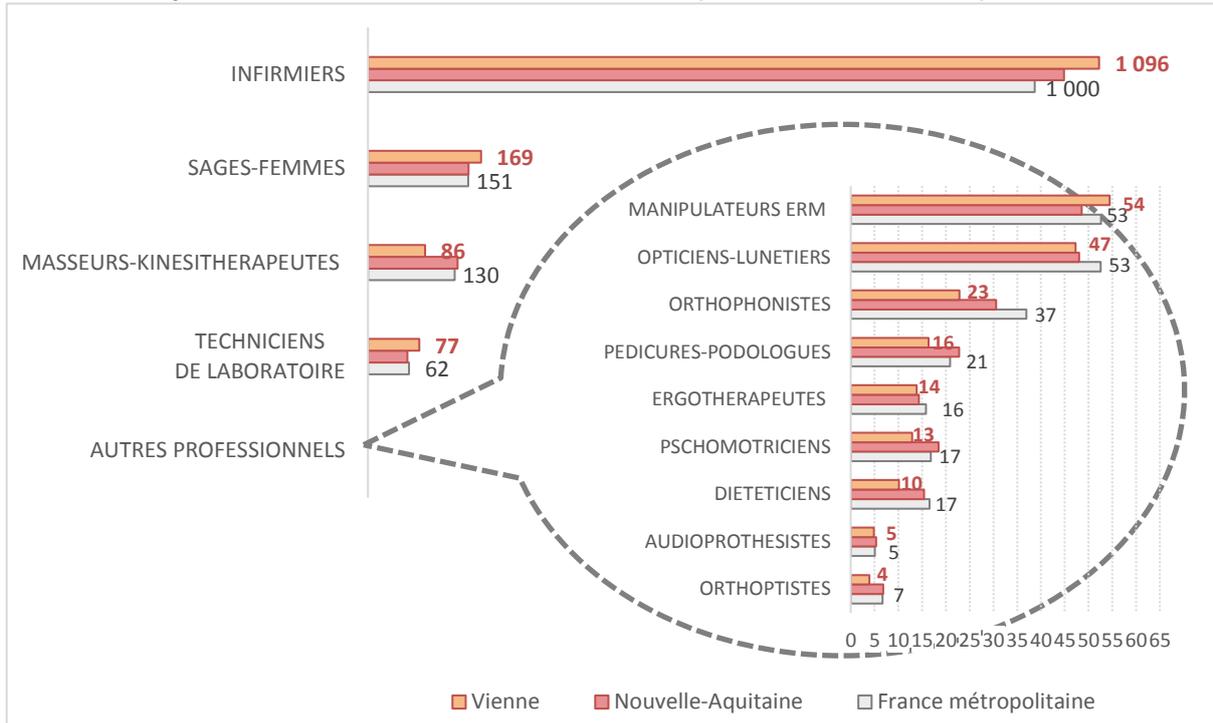
Cependant, certaines professions connaissent une évolution assez notable de leurs effectifs : c'est le cas des infirmiers libéraux, des opticiens-lunetiers et audioprothésistes, des autres spécialistes de la rééducation<sup>5</sup> (libéraux) ainsi que des moniteurs-éducateurs, dont les hausses sont plus marquées dans la Vienne (autour de 10 %) en comparaison avec le niveau régional.

La progression des effectifs des métiers du social est légèrement supérieure dans la Vienne à celle de l'emploi social régional (+2,0 % versus +1,7 %).

Les aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales concentrent plus de la moitié des effectifs du champ social dans la Vienne, un peu moins qu'en région où leur poids atteint près de 63 %. La Vienne emploie une part notable d'aides médico-psychologiques (près de 11 % de l'emploi social départemental) et leur effectif augmente (+6 % pour +4 % en NA). Cette représentativité est notamment liée à la structuration historique locale de l'emploi médico-social (privé non lucratif en particulier) autour du secteur du handicap, un des principaux employeurs d'AMP.

<sup>5</sup> Les « Autres spécialistes de la rééducation » regroupent les métiers suivants : diététicien, orthophoniste, orthoptiste, psychomotricien, pédicure-podologue et ergothérapeute.

## Densité des professionnels de santé dans la Vienne (cf. détail en annexes)



Sources : RPPS et ADELI, Année 2016 - Champ : professionnels de santé<sup>6</sup> non médecins, libéraux et salariés - Traitement : ARFTLV  
 Densité des professionnels de santé pour 100 000 habitants \*Densité de sages-femmes pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans

Dans la Vienne, les professionnels de santé infirmiers, sages-femmes, techniciens de laboratoire et manipulateurs ERM sont légèrement surreprésentés par rapport au niveau régional et national.

## Des métiers du sanitaire et social impactés par les technologies d'Information et de Communication (TIC) appliquées à la santé

L'allongement de l'espérance de vie, les problématiques de vieillissement et de prévention de la dépendance, le nombre de personnes atteintes de pathologies chroniques, le progrès technologique exponentiel, la baisse de la démographie médicale, la problématique de l'accès au soin en milieu rural... favorisent le développement de solutions technologiques et génère un important potentiel de croissance pour ce secteur en Région.

Un nombre important de professionnels du sanitaire et du médico-social sont susceptibles d'être mobilisés et impliqués dans l'accompagnement des projets e-santé.

Ainsi, le développement des TIC santé a un impact primordial sur l'adaptation régulière des salariés (et futurs salariés) du sanitaire et social aux mutations économiques et technologiques et à la diffusion des innovations, pour éviter l'obsolescence des compétences.

Il est important de former les professionnels du soin et du travail social aux nouvelles technologies et aux changements de pratiques qu'elles induisent (applications mobiles, TIC, ...).

Des compétences informatiques et rédactionnelles sont également de plus en plus requises, notamment pour les infirmiers, les aides-soignants, les assistants de service social et les éducateurs spécialisés (traçabilité, logiciels spécifiques des structures, etc.).<sup>7</sup>

<sup>6</sup> Selon une approche juridique, les professions de santé regroupent les seuls professionnels médicaux et paramédicaux dont le droit d'exercice et les actes sont réglementés par une disposition législative ou par un texte pris en application de la loi (sont donc notamment exclus les psychologues et les psychanalystes).

<sup>7</sup> Source : Aquitaine Cap Métiers, « Les métiers des industries de la santé », 2016.

## Zoom sur les métiers de l'accueil de la petite enfance

En 2015, la quasi-totalité des départements de Nouvelle-Aquitaine ont une capacité d'accueil théorique des jeunes enfants (accueil collectif, accueil individuel et préscolarisation) supérieure à la moyenne nationale de 56 places d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans.

L'accueil individuel proposé par les assistant-e-s maternel-le-s constitue le premier mode d'accueil formel devant les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et l'école maternelle.

L'offre en structures d'accueil collectif est plus présente en zones urbaines / périurbaines et littorales. La Vienne concentre 6,5 % des 950 EAJE de la région. Le recours à la préscolarisation reste faible avec, en plus, des disparités selon les départements. Dans la Vienne, le taux de scolarisation des 2 ans (7,1 %) est l'un des plus bas en région, inférieur au taux moyen régional (9,7 %) et à celui de la France entière (11,9 %).

Des qualifications sont requises pour le personnel et l'encadrement des enfants en EAJE. Au moins 40 % des effectifs doivent ainsi être diplômés d'état (puériculteur-trice-s, éducateur-trice-s de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, infirmier-ère-s ou psychomotricien-ne-s). Toutefois, dans la limite d'un quart de l'effectif en EAJE, le personnel peut ne détenir ni qualification, ni diplôme, ni expérience.

Le secteur est marqué par un relatif cloisonnement entre les différents professionnels, notamment ceux de l'accueil individuel et collectif. Les enjeux à relever portent notamment sur la consolidation de l'identité professionnelle, l'amélioration de la lisibilité des métiers et des formations associées. Cette situation est en partie due aux différentes tutelles (éducation, santé, social), à la multiplicité des employeurs et à l'absence d'une branche professionnelle commune à l'ensemble du secteur.

### Les assistants maternels

**3 060** assistants maternels dans la Vienne

+ 0,2 % par an ces 5 dernières années

En 2014, en Nouvelle-Aquitaine, l'effectif des assistant-e-s maternel-le-s s'élève à 35 000. Parmi ces professionnel-le-s exerçant en région, près de 30 000 sont des salarié-e-s employé-e-s par des particuliers (qui sont, eux, plus de 100 000).

En France entière, en 2014, plus de 321 000 assistant-e-s maternel-le-s employé-e-s directement par des parents sont en exercice (sur près de 450 000 professionnel-le-s, tous employeurs confondus).

Dans la Vienne, parmi l'ensemble des assistant-e-s maternel-le-s agréé-e-s employé-e-s par un particulier ou un établissement d'accueil familial, 77,7 % sont en exercice (taux supérieur au taux national de 75,7 %).

Sources : Convergences n°71 « L'accueil de la petite enfance en Nouvelle-Aquitaine » (ARFTLV 2017), Enquête auprès des crèches d'ex-Aquitaine sur leurs besoins RH (Aquitaine Cap Métiers 2016), « Les métiers en 2022 » publiée par la DARES et France Stratégie, (FEPEN, IPERIA), Etude Insee Aquitaine Cap Métiers départs. Insee RP 2014.

Selon France Stratégie, au niveau national, les assistant-e-s maternel-le-s constituent l'une des professions où se créeront le plus d'emplois entre 2012 et 2022. La pyramide des âges des assistant-e-s maternel-le-s constitue par ailleurs, une problématique majeure. Au niveau national, 126 000 départs en fin de carrière et 45 000 créations nettes d'emploi sont prévus. En Nouvelle-Aquitaine, l'âge moyen des assistant-e-s maternel-le-s est de 45 ans, de nombreux départs sont en prévision (plus de 5 600). Et bien que les nouveaux entrants (nouvelles entrantes) dans la profession soient plus jeunes, leur volume ne suffit pas à compenser le potentiel déficit en assistant-e-s maternel-le-s.

Le problème du renouvellement de ces professionnel-le-s se pose d'autant plus que le métier pâtit d'un manque d'attractivité, en raison notamment de faibles perspectives d'évolution professionnelle.

Enfin, selon la FEPEM, en Nouvelle-Aquitaine, à l'horizon 2030, il y aurait un besoin de 28 732 assistant(e)s maternel(le)s.

Accroître le professionnalisme des assistant-e-s maternel-le-s reste un élément à conforter, notamment parce que l'écart de niveau de formation entre les professionnel-le-s de l'accueil individuel et ceux-celles de l'accueil collectif peut s'avérer important. La refonte de diplômes tels que le CAP Petite Enfance (remplacé depuis la rentrée 2017 par le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance) et le DE d'auxiliaire de puériculture devrait permettre d'en faciliter l'accès aux assistant-e-s maternel-le-s (notamment).

*Sources : Convergences n°71 « L'accueil de la petite enfance en Nouvelle-Aquitaine » (ARFTLV 2017), Enquête auprès des crèches d'ex-Aquitaine sur leurs besoins RH (Aquitaine Cap Métiers 2016), « Les métiers en 2022 » publiée par la DARES et France Stratégie, (FEPEM, IPERIA), Etude Insee Aquitaine Cap Métiers départs. Insee RP 2014.*

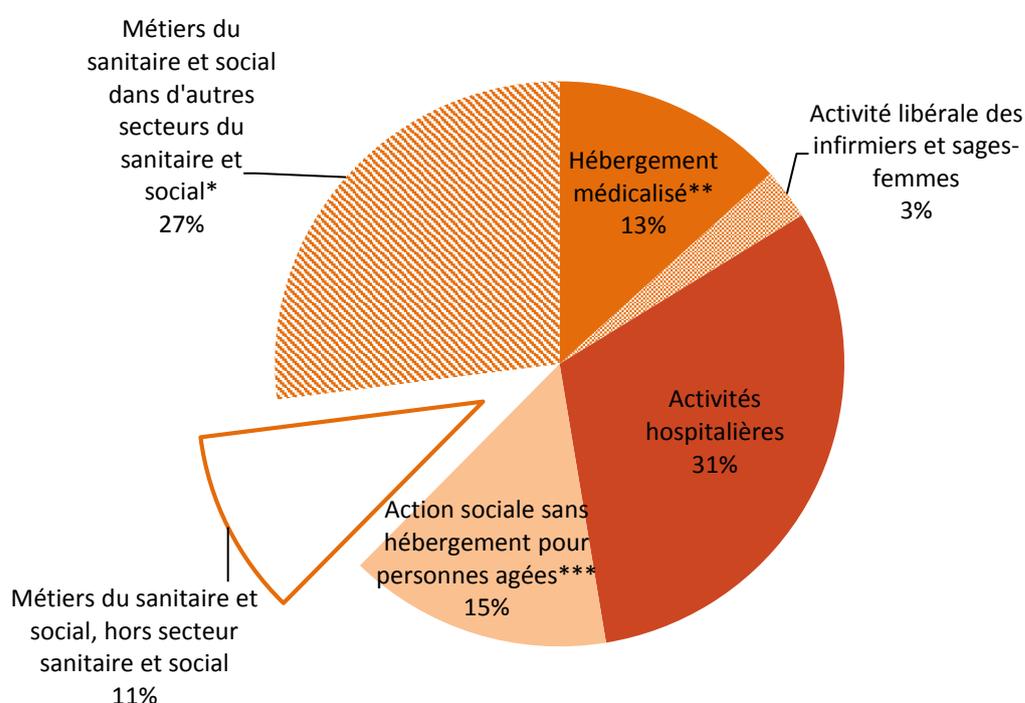
### 3. DYNAMIQUE DES SECTEURS EMPLOYEURS

Au niveau régional, le secteur sanitaire et social emploie 88 % des néo-aquitains exerçant un métier sanitaire ou social.

Les trois principaux sous-secteurs employeurs restent identiques que ce soit au niveau départemental ou régional :

- Activités hospitalières
- Action sociale sans hébergement pour personnes âgées, handicapées
- Hébergement médicalisé

#### Répartition des actifs du sanitaire et social par secteur dans la Vienne



Dans la Vienne, le secteur sanitaire et social emploie 89 % des professionnels exerçant un métier sanitaire ou social (11 % exercent leur activité en dehors du secteur).

Source : Insee - Résultats du Recensement de la Population 2014 - Traitement Aquitaine Cap Métiers - Octobre 2017.

\* Hébergement social pour personnes handicapées mentales, malades mentales et toxicomanes / Hébergement social pour personnes âgées ou handicapées physiques / Hébergement social pour enfants, adultes et familles en difficultés / Action sociale sans hébergement pour jeunes enfants / Autre accueil ou accompagnement sans hébergement / Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues / Administration publique générale / Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire / Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie / Activités des agences de travail temporaire / Ambulances / Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé / Laboratoires d'analyses médicales / Autres activités de santé humaine.

\*\* « Hébergement médicalisé » rassemble trois codes NAF : « Hébergements médicalisés pour personnes âgées », « Hébergements médicalisés pour enfants handicapés » et « Hébergements médicalisés pour adultes handicapés et autres ».

\*\*\* « Action sociale sans hébergement » regroupe quatre codes NAF : « Aide à domicile », « Aide par le travail », « Activités des ménages : employeurs de personnel domestique » et « Accueil ou accompagnement sans hébergement des adultes handicapés ou personnes âgées ».

## Le secteur sanitaire et social dans la Vienne : salariés et établissements

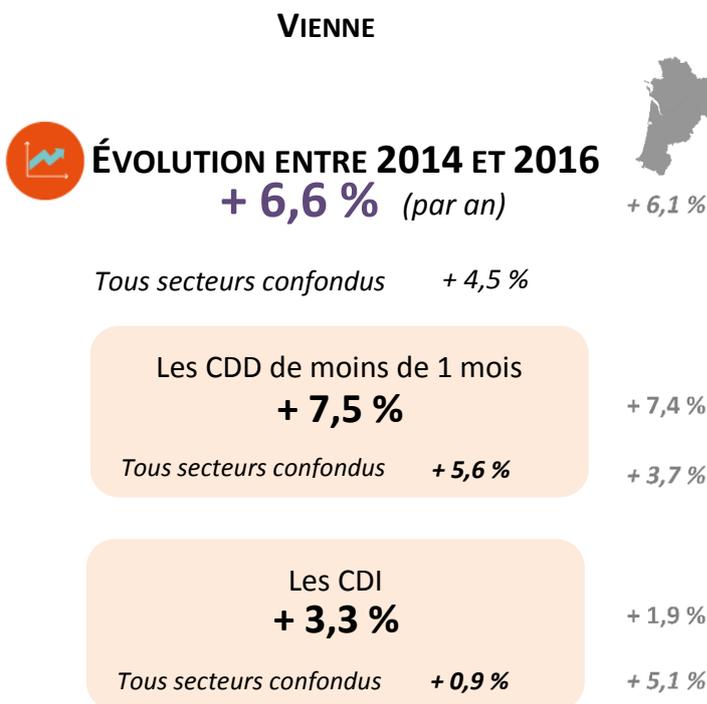
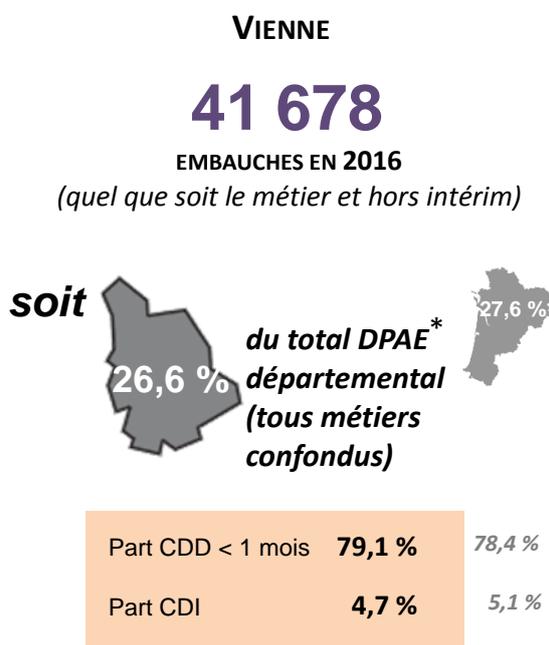
Dans la Vienne, les établissements sanitaires et sociaux représentent 6 % des établissements régionaux du secteur et les emplois salariés (tous métiers confondus) comptent pour 8 % des emplois du secteur en Nouvelle-Aquitaine.

Département	Nombre d'établissements (SIRENE 2015)			Nombre d'emplois salariés (CLAP 2015)		
	Activités pour la santé humaine	Hébergement médico-social et social	Action sociale sans hébergement	Activités pour la santé humaine	Hébergement médico-social et social	Action sociale sans hébergement
Vienne	2 190	200	310	12 880	6 650	5 880
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>41 950</b>	<b>2 240</b>	<b>4 630</b>	<b>142 910</b>	<b>81 370</b>	<b>86 800</b>

Sources : Insee - Système Informatisé du Répertoire National des Entreprises et des établissements (SIRENE 2015), Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2015) - Traitement Aquitaine Cap Métiers.

## Dynamique d'embauches 2014-2016 du secteur sanitaire et social dans la Vienne

Le secteur sanitaire et social est dynamique. Il enregistre de nombreuses embauches et en particulier, pour la Vienne, dans l'hébergement médicalisé, l'hébergement social et les activités hospitalières.



Sources : Urssaf Aquitaine, Urssaf Limousin, Urssaf Poitou-Charentes.

\*Déclaration Préalable A l'Embauche DPAE. Régime général hors administrations publiques, et emploi par les ménages de salariés à domicile. Couverture marginale de l'agriculture. Non salariés hors champ.

## Focale : le thermalisme dans la Vienne

### Le secteur

Un certain nombre de centres sont habilités à prodiguer des soins remboursés par la Sécurité Sociale. Ils représentent 32 établissements thermaux<sup>8</sup> en Nouvelle-Aquitaine, dont 2 dans la Vienne à La Roche-Posay, les thermes du Connétable et l'établissement thermal Saint-Roch, spécialisés dans les soins dermatologiques.



Un secteur à la croisée de plusieurs filières :

**Santé - Silver Économie - Tourisme**

#### La thalassothérapie # Le thermalisme

La **thalassothérapie** a essentiellement une visée préventive et relaxante. Sur le plan de la réglementation, la thalassothérapie ne bénéficie d'aucune prise en charge par l'Assurance Maladie. # Le **thermalisme** est principalement curatif. Une cure thermale est soumise à une surveillance médicale par un médecin spécialiste et les soins sont dispensés par des spécialistes (kinésithérapeutes, hydrothérapeutes, infirmiers...).

Le **Cluster thermal aquitain** (AQUI O Thermes), créé en 2009, compte<sup>9</sup> :

- 47 adhérents : entreprises, institutionnels et représentants de la formation et de la recherche.
- 10 000 emplois (emplois directs et dérivés).
- Au 1er janvier 2016, le cluster est passé de 10 à 15 stations thermales, soit 29 établissements thermaux en Nouvelle-Aquitaine, traitant 10 des 12 orientations thermales reconnues.
- AQUI O Thermes a répondu favorablement à la demande du Grand Dax pour soutenir la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) pour la filière thermale dacquoise. Selon les conclusions et si des outils RH sont mutualisables, l'expérience pourrait être reproduite sur d'autres territoires.
- Depuis 2016, un programme de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) a été mis en place en partenariat avec Pôle emploi, le Greta sud-aquitain, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et les AGEFOS. L'objectif est d'accompagner les salariés pour valider leur Certification de Qualification Professionnelle d'Agent thermal (CQP), via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Un Plan de développement de la filière thermale a été élaboré en collaboration avec les acteurs régionaux de la filière, sous la houlette du Cluster AQUI O Thermes, pour la période 2017-2022.

### L'emploi

En 2012 en ex-Poitou-Charentes

Dans les activités d'Entretien corporel<sup>10</sup> (APE 9604Z) :

- 239 salariés.
- 405 équivalents temps plein.

Dans les établissements relevant de la Convention Collective Nationale du thermalisme (CCN 2104) :

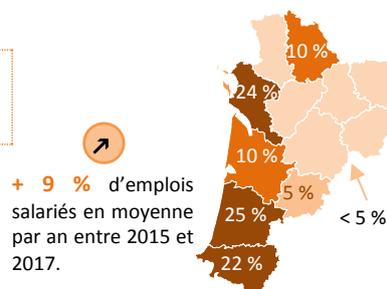
- 165 salariés.
- 292 équivalents temps plein.

Source : Insee - DADS 2012 (dernière année disponible), effectifs salariés hors postes annexes, soit ceux dont la rémunération est inférieure à 3 SMIC mensuels sur l'année (plus de précisions sur insee.fr). Traitement ARFTLV pour l'ex Poitou-Charentes.

En 2017 en Nouvelle-Aquitaine

Plus de **1 200 emplois salariés** dans le secteur « Entretien corporel », dont **1 sur 10** dans la Vienne.

Source : Acooss/Urssaf Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes DADS - Données 2015-2017 - Traitement : Aquitaine Cap Métiers.



<sup>8</sup> Annuaire de santé : [annuaire.sante.ameli.fr](http://annuaire.sante.ameli.fr).

<sup>9</sup> Rapport d'activité annuel 2016, AQUI O Thermes.

<sup>10</sup> La nomenclature d'activités française (NAF732) APE 9604Z "Entretien corporel" comprend " les activités d'entretien corporel telle que celles fournies par les bains turcs, les saunas et les bains vapeurs, les solariums, les stations thermales, les instituts d'amaigrissements et d'amincissement, les instituts de massage, etc."

En 2017 dans la Vienne

**290 emplois salariés** dans le secteur.

+ 21 % d'emplois salariés en moyenne par an entre 2015 et 2017.



Source : Acofss/Urssaf Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes DADS - Données 2015-2017 - Traitement : Aquitaine Cap Métiers.

## La dynamique d'embauche

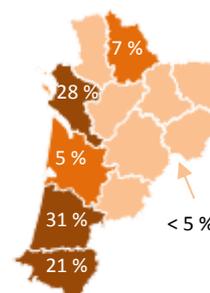
En 2017, **2 070** déclarations d'embauches dans l'activité « Entretien corporel » en région (quel que soit le métier et hors intérim), dont plus de **150** dans la Vienne soit plus de **7 %** des embauches régionales dans ce secteur.



+ 4 % d'embauches en moyenne par an entre 2015 et 2017.



+ 7 % d'embauches en moyenne par an entre 2015 et 2017.



Source : Urssaf Aquitaine, Urssaf Limousin, Urssaf Poitou-Charentes. Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE), données 2015 à 2017. Régime général hors administrations publiques, hors emploi par les ménages de salariés à domicile. Couverture marginale de l'agriculture. Non-salariés hors champ.

## Les métiers

*Agent hydrothermal – Hydrothérapeute – hydro-technicien*

Selon l'Onisep, l'agent hydrothermal exerce dans les stations thermales et les centres de thalassothérapie. Il exécute des soins prescrits par un médecin spécialisé pour un curiste ou un malade en utilisant des techniques et les vertus de l'eau (douches au jet, bains aux algues, hydromassages...) pour rééduquer, embellir ou détendre. Il peut également jouer un rôle de prévention dans le cadre de difficultés respiratoires ou dermatologiques chez certains clients.

Métiers annexes ou transversaux : maintenance des équipements thermaux, manager d'équipe, directeur d'établissement thermal, jardinier, masseur-kinésithérapeute, ...

## La formation

Selon l'Onisep, le métier d'agent hydrothermal est **accessible avec un niveau CAP** dans les domaines sanitaire et social ou esthétique, complété d'une formation « locale » dans les villes hébergeant des centres de thalassothérapie pour les personnes.

D'autres diplômes permettent d'accéder aux métiers : niveau **Bac et équivalent Esthéticienne animatrice de spa** ou **FCIL Technicien international en spa** ; ou **niveau bac+1** avec les DU consacrés à la pratique des soins en hydrothérapie et/ou remise en forme. L'Université de Pau et l'Institut du thermalisme à Dax (Université de Bordeaux) proposent ce type de formation par exemple.

Depuis 2012, la Branche du thermalisme délivre le Certificat de Qualification Professionnelle d'Agent thermal, transformé en **Titre à finalité professionnelle** en avril 2017. Cette formation, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), peut être soit obtenue par la formation continue, soit par la **Validation des Acquis de l'Expérience** (à condition d'avoir 1 an et 1 600 heures d'expérience en tant qu'agent thermal). Le centre **labellisé par la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi du thermalisme** est situé à Pau (ASFO Béarn Soule Bigorre).

Pour exercer la profession d'esthéticien(ne) en spa ou institut spa, on peut suivre la formation CQP Praticien spa notamment à Poitiers.

14

## 4. PERSPECTIVES ET DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

### A court terme : 2017-2018

830 projets de recrutements sont recensés par l'enquête des besoins en main d'œuvre<sup>11</sup> pour 2017 dans la Vienne, soit 5 % des projets régionaux dans les métiers du sanitaire et du social.

L'aide à domicile - aide-ménagère fait partie des trois professions enregistrant le plus de projets de recrutements dans le sanitaire et social, sur chacun des quatre bassins de la Vienne.

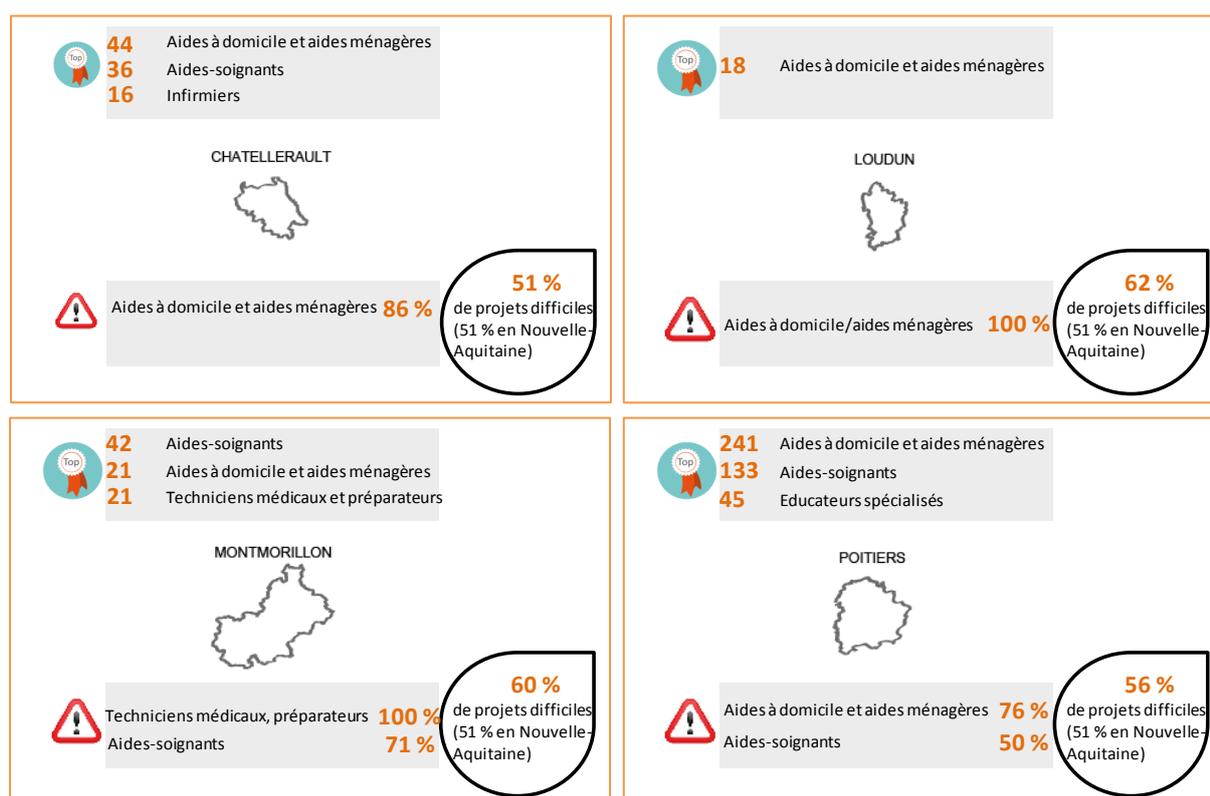
C'est aussi sur ce métier que se portent les principales difficultés de recrutement exprimées par les employeurs des bassins de Poitiers, Châtelleraut et Loudun. Sur le bassin Montmorillonnais, les employeurs estiment rencontrer de fortes difficultés à recruter des techniciens médicaux et préparateurs, ainsi que des aides-soignants.



Métiers enregistrant le plus de projets de recrutement



Métiers les plus difficiles à recruter



<sup>11</sup> Enquête BMO 2017, Pôle emploi - CRÉDOC.

## A moyen long terme

Au niveau national, selon France Stratégie et la Dares, l'ensemble des professions de soins et d'aide aux personnes fragiles devrait bénéficier d'une forte dynamique de l'emploi. Aides à domicile, aides-soignants et infirmiers figureraient parmi les métiers qui gagneraient le plus d'emplois à l'horizon 2022.

Il existe, par ailleurs, des opportunités d'emploi avec les nombreux départs à la retraite estimés pour les professionnels du sanitaire et social, notamment les aides à domicile. Ce métier constitue celui qui recensera le plus de départs mais également celui où la croissance des effectifs a été très forte ces 5 dernières années (+ 1,5 % par an au niveau régional et + 1 % dans la Vienne).

En région, pour les familles de métiers « aides-soignants et professions paramédicales » et « professionnels de l'action culturelle et sportive et surveillants », les volumes de départs à la retraite sembleraient plutôt inférieurs à la moyenne mais le nombre d'actifs occupés sur ces familles de métiers a augmenté ces cinq dernières années (respectivement entre + 3 % et + 4 % pour la première, + 2 % pour la seconde).

### Départs à la retraite 2016-2020 dans la Vienne (par zone d'emploi et FAP)

Vienne			
FAP 87	Châtelleraut	Poitiers	Ensemble Nouvelle-Aquitaine
J3Z Conducteurs de véhicules	130	670	11 580
T1Z Employés de maison		200	3 940
T2A Aides à domicile et aides ménagères	160	500	10 560
T2B Assistantes maternelles		430	5 660
T4Z Agents d'entretien	240	1 120	17 630
V0Z Aides-soignants		470	8 340
V1Z Infirmiers, sages-femmes		480	7 800
V2Z Médecins et assimilés		410	6 440
V3Z Professions paramédicales		230	4 260
V4Z Professionnels de l'action sociale et de l'orientation		210	3 750
V5Z Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants		120	2 520
<b>Total métiers du sanitaire et social</b>	<b>530</b>	<b>4 840</b>	<b>82 480</b>
<b>Total tous métiers confondus</b>	<b>4 900</b>	<b>18 710</b>	<b>333 160</b>

Source : Insee - Recensement de la population 2009 et modèle de micro simulation - Traitement Aquitaine Cap Métiers.  
 \* La Famille de métiers « conducteurs de véhicules » a été retenue car elle comprend les ambulanciers.  
 \*\* La Famille de métiers « Agents d'entretien » est retenue car elle comprend les Agents de services hospitaliers.  
 "Seuls sont figurés les départs supérieurs à 100. Les effectifs entre 100 et 200 ne doivent pas être utilisés tel quel, mais pour réaliser des sommes d'effectifs. Les effectifs entre 200 et 500 doivent être utilisés avec précaution, du fait de la marge d'incertitude liée au sondage dans les enquêtes de recensement."  
 Effectifs de partants arrondis à la dizaine la plus proche.  
 Attention certaines zones d'emploi couvrent deux départements.

Au moins 5 370 départs à la retraite sont prévus dans ces familles professionnelles dans la Vienne d'ici 2020, soit 23 % des départs à la retraite du département, tous métiers confondus.

Ces départs pour fins de carrières dans la Vienne vont principalement concerner les agents d'entretien (1 360 départs sur les zones d'emploi de Châtelleraut et de Poitiers), puis les conducteurs de véhicules et les aides à domicile/aides ménagères (800 et 660 départs en prévision sur les deux zones).

## Un contexte régional favorable au développement de la Silver économie

La Silver économie est l'économie générée en réponse aux besoins des personnes âgées. D'ici 2040, la part de la population âgée de 60 ans ou plus devrait passer de 28 % à 35 % en Nouvelle-Aquitaine et cette évolution démographique impacterait l'économie.

Le secteur de la Silver économie est surreprésenté en Nouvelle-Aquitaine tant en nombre d'établissements que de salariés ou de recrutements. Il représenterait, selon Pôle emploi, 12 % des établissements régionaux, 10 % des salariés et 16 % des recrutements. La Silver économie génère de l'emploi, souvent qualifié et durable mais pour moitié à temps partiel.

Alors que le nombre de recrutement sur l'ensemble des secteurs (hors travail intérimaire) a diminué de 0,3 % entre juillet 2015 et juin 2016, celui de la Silver économie a augmenté de + 8,3 %. Le secteur de l'action sociale connaît même une augmentation plus importante (+9,7 %).

Cinq secteurs concentrent 84 % des recrutements de la Silver économie :

- Hébergement médicalisé pour personnes âgées.
- Activités hospitalières.
- Hébergement social pour personnes âgées.
- Aide à domicile.
- Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé.

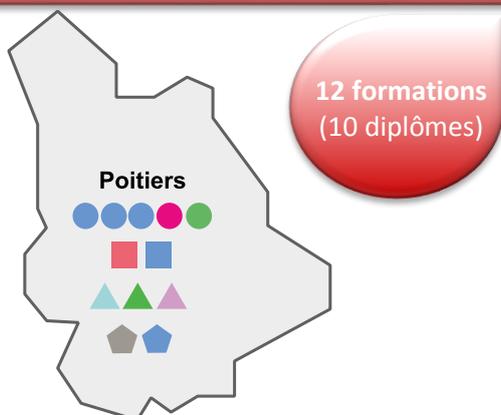
A noter, les métiers de la coiffure, des services domestiques et de l'assistance auprès d'adultes regroupent deux tiers des offres d'emploi de la Silver économie recensées par Pôle emploi. Du côté des demandes, les métiers principalement recherchés sont ceux des services à la personne.

Enfin, selon Pôle emploi, il existe des particularités territoriales. La Creuse, la Dordogne et la Charente constituent les trois départements présentant les parts les plus importantes de recrutements dans la Silver économie. La proportion élevée de personnes âgées est à l'origine de ces créations d'emplois.

*Source : Pôle emploi, Eclairages et synthèses, Septembre 2016.*

## 5. DIPLOMES D'ETAT DU SANITAIRE ET SOCIAL DANS LA VIENNE<sup>12</sup>

### OFFRE DE FORMATION SANITAIRE (y.c. DE Sage-Femme)

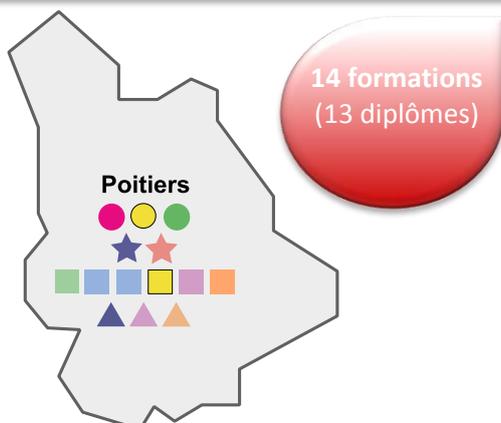


La formation menant au DEAS est dispensée sur trois sites à Poitiers : lycée du Dolmen, lycée St Jacques de Compostelle et Institut Régional de Formation des Professionnels de Santé (IRFPS) du CHU.

A noter : Le DE Ergothérapeute est passé au niveau II à la rentrée 2011. Le DEMK est passé au niveau I à la rentrée 2015 (4 ans d'études au lieu de 3). Le DE Infirmier Bloc Opératoire est en cours de rénovation (passage au niveau I prévu)

Niveau V :	
●	Aide soignant
●	Ambulancier
●	Auxiliaire de puériculture
Niveaux I et II :	
■	Manipulateur ERM
■	Psychomotricien
■	Masseur kinésithérapeute
■	Préparateur en pharmacie hospitalière
▲	Infirmier
▲	Pédicure-podologue
▲	Ergothérapeute
▲	Infirmier en puériculture
▲	Cadre de santé
▲	Infirmier bloc opératoire
▲	Puéricultrice
★	Infirmier anesthésiste
★	Sage-femme

### OFFRE DE FORMATION SOCIALE



La formation préparant au DECESF est proposée sur 2 sites à Poitiers : lycée Aliénor d'Aquitaine et Institut Régional du Travail Social (IRTS).

A noter : Les DEASS, DECESF, DEEJE, DEES, DEETS obtenus à l'issue d'une formation entamée depuis la rentrée de septembre 2018 seront classés au niveau II.

La formation au DECESF exclusivement en alternance, est réalisée en partenariat entre l'IRTS Poitou-Charentes et la MFR de Richemont.

Niveau V :	
●	Accompagnant éducatif et social*
●	Aide médico-psychologique
●	Assistant familial
●	Auxiliaire de vie sociale
Niveau IV :	
★	Moniteur éducateur
★	Technicien de l'intervention sociale et familiale
Niveau III :	
■	Assistant de service social
■	Conseiller en économie sociale et familiale
■	Educateur de jeunes enfants
■	Educateur spécialisé
■	Educateur technique spécialisé
Niveau II et I :	
▲	Directeur Etablissement / Service Social (CAFDES)
▲	Encadrant Resp. Unité d'Interv. sociale (CAFERUIS)
▲	Ingénierie sociale
▲	Médiateur familial

\* Depuis septembre 2016, le DEAS remplace les DEAVS et DEAMP. Par ailleurs, les niveaux de diplôme indiqués correspondent à ceux en vigueur lors des enquêtes écoles.

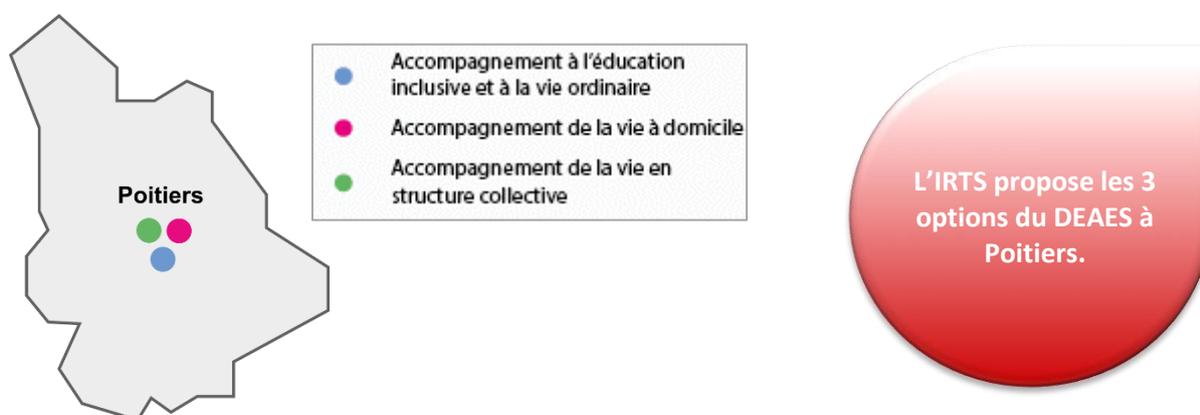
**AVERTISSEMENT :** Pour l'année 2016, l'ensemble des inscrits en formation à l'IRTS Poitou-Charentes ont été affectés par la DREES au site de Poitiers dans le département de la Vienne. Les 4 portraits départementaux d'ex Poitou-Charentes ont été établis en cohérence avec cette base de données renseignée à partir des enquêtes auprès des établissements de formation aux professions de la santé et du social. Néanmoins, afin de restituer la réalité de l'offre de formation dans chacun des quatre départements d'ex Poitou-Charentes, nous avons décidé d'y faire figurer les sites de formation de l'IRTS, de façon à refléter au mieux la totalité de l'offre de formation (actuelle) dans le domaine social et médico-social.

<sup>12</sup> Source : DR-D-JSCS Nouvelle-Aquitaine et Drees (Enquêtes nationales auprès des établissements de formation aux professions de la santé et du social) - Données 2016. Traitement : Aquitaine Cap Métiers (MapInfo - Janvier 2017) et ARFTLV (mars 2018).

## Le diplôme d'Etat Accompagnant éducatif et social (DEAES) dans la Vienne

Le diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social est un diplôme du travail social de niveau V. Il remplace et fusionne le DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale) et le DEAMP (Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique), englobant en plus la profession d'Auxiliaire de Vie Scolaire qui n'avait jusqu'à présent aucun diplôme propre. Ce nouveau diplôme a été créé par le décret n°2016-74 du 29 janvier 2016 pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et faciliter la mobilité professionnelle.

Le diplôme se compose d'un socle commun (378 heures) et d'une spécialité (147 heures) à choisir parmi les trois suivantes : Accompagnement de la vie à domicile (actuels Auxiliaires de Vie Sociale), Accompagnement de la vie en structure collective (actuels AMP), Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire (actuels Auxiliaires de Vie Scolaire ou Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap). Des stages pratiques complètent la partie théorique, pour un total de 840 heures (cf. cursus complet).



### Les diplômes d'Etat préparés par apprentissage dans la Vienne

Dans la Vienne, 5 diplômes d'Etat sont proposés par apprentissage :

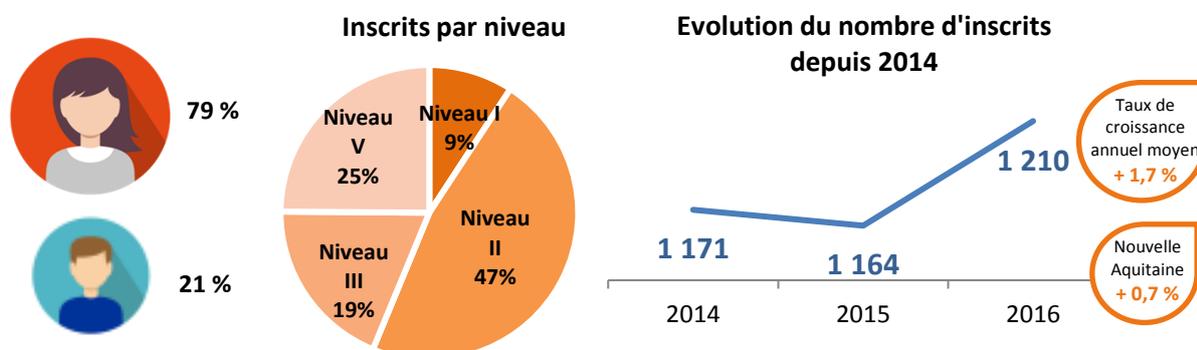
- Aide-soignant.
- Masseur-kinésithérapeute.
- Educateur de jeunes enfants.
- Educateur spécialisé.
- Moniteur éducateur.

29 inscrits en dernière année de formation à la rentrée 2016

*Source : Base apprentis rentrée 2016, Région Nouvelle-Aquitaine - Traitement Aquitaine Cap Métiers.*

## NOMBRE D'INSCRITS EN FORMATIONS SANITAIRES

Nombre total (\*) d'inscrits en formation en 2016 : **1 210**



(\*) toutes années de formations confondues

## Taux de remplissage des formations sanitaires en 2016 dans la Vienne

	Quotas départementaux(1)	Effectifs en 1ère année	Taux de remplissage (2)
<b>Niveau IV-V</b>	<b>227</b>	<b>301</b>	<b>133%</b>
Aide-soignant	174	232	133%
Ambulancier	53	53	100%
Auxiliaire de puériculture	0	16	non calculé
<b>Niveaux I-II</b>	<b>354</b>	<b>352</b>	<b>99%</b>
Manipulateur en électroradiologie médicale	25	31	124%
Masseur-kinésithérapeute (3)	60	65	108%
Préparateur en pharmacie hospitalière			
Psychomotricien			
Cadre de santé	35	28	80%
Ergothérapeute (4)	20	20	100%
Infirmier	178	174	98%
Infirmier de bloc opératoire (5)			
Pédicure-podologue			
Puéricultrice			
Infirmier anesthésiste	15	13	87%
Sage-femme	21	21	100%
<b>Total</b>	<b>581</b>	<b>653</b>	<b>112%</b>

Sources : Enquête Écoles de formations aux professions de santé 2016, DREES. Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (quotas).  
Traitement : Prisme Limousin et Aquitaine Cap Métiers – Simfea – novembre 2017.

(1) Les quotas pour les formations du sanitaire sont établis à partir du Schéma régional des formations sanitaires et sociales, donc hors PRF, hors financements individuels et de salariés. Les taux de remplissage dans le domaine du sanitaire sont donc exhaustifs.

(2) Pour des raisons de fiabilité, le taux de remplissage n'est pas calculé pour les quotas inférieurs à 15. Ce taux de remplissage est un indicateur de tendance, et non un chiffre à prendre en tant que tel.

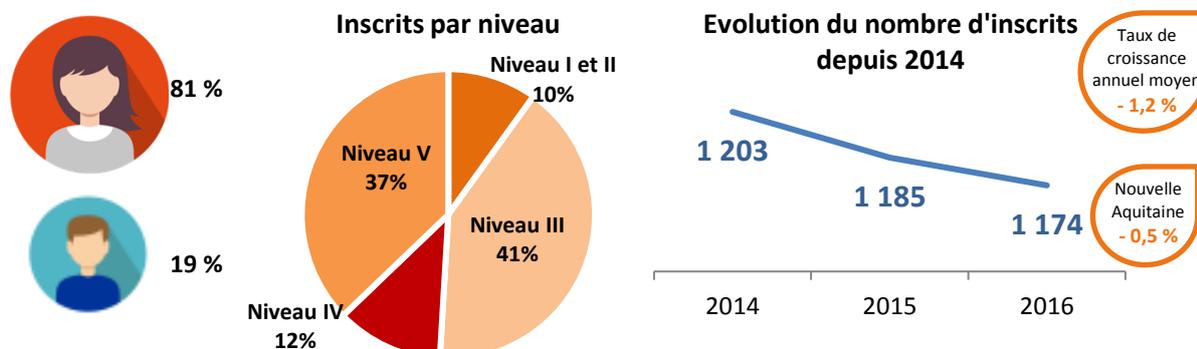
(3) Passage au niveau I de formation pour les étudiants à partir de la rentrée 2015 (4 années d'études au lieu de 3).

(4) À partir de la rentrée 2011, le diplôme ergothérapeute est passé au niveau II.

(5) En cours de rénovation, passage en niveau I prévu.

## NOMBRE D'INSCRITS EN FORMATIONS SOCIALES

Nombre total (\*) d'inscrits en formation en 2016 : **1 174**



(\*) toutes années de formation confondues

## Taux de remplissage des formations sociales en 2016 en ex-Poitou-Charentes

	Quotas ou déclarations préalables	Effectifs en 1ère année	Taux de remplissage (1)
<b>Niveau V</b>	<b>549</b>	<b>339</b>	<b>62%</b>
Accompagnant(e) éducatif et social	379	243	64% (2)
Assistant(e) Familial	170	96	56%
<b>Niveau IV</b>	<b>58</b>	<b>55</b>	<b>95%</b>
Moniteur(trice)-éducateur(trice)	40	55	138%
Technicien de l'intervention sociale familiale	18	0	
<b>Niveau III</b>	<b>225</b>	<b>165</b>	<b>73%</b>
Assistant(e) de Service Social	50	40	80%
Conseiller(ère) en Économie Sociale & Familiale	40	34	85%
Educateur(trice) Jeunes Enfants	40	30	75%
Educateur(trice) spécialisé	70	55	79%
Educateur(trice) technique spécialisé	25	6	24%
<b>Niveau I et II</b>	<b>78</b>	<b>59</b>	<b>76%</b>
CAFDES	20	17	85%
CAFERIUS	40	42	105%
Ingénierie Sociale			
Médiateur(trice) Familial	18	0	
<b>Total général</b>	<b>910</b>	<b>618</b>	<b>68%</b>

(2) Le taux de remplissage pour le DEAES est indicatif. 2016 est une année transitoire. Les inscrits en DEAES intègrent aussi ceux des ex DEAMP et DEAVS (ces derniers étant 134 en région).

Nota : un seul taux de remplissage est calculé au niveau de l'ex Poitou-Charentes, du fait de l'absence de distinction départementale dans certaines données recueillies.

Pour rappel, en 2016, tous les inscrits en formation à l'IRTS Poitou-Charentes ont été affectés par la DREES au site de Poitiers (86). Les portraits départementaux picto-charentais ont été établis en cohérence avec cette base de données de référence.

Sources : Enquête Écoles de formations aux professions sociales 2016, DREES (inscrits). Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (quotas). DRJSCS (déclarations préalables - données provisoires, en cours de consolidation).

Traitement : Prisme Limousin et Aquitaine Cap Métiers - Simfea - novembre 2017.

(1) Afin de calculer un taux de remplissage satisfaisant et tenant compte des spécificités de chaque diplôme, le dénominateur (nommé "Quotas ou déclarations préalables") est :

- soit établi à partir du Schéma régional des formations sanitaires et sociales, donc hors PRF, hors financements individuels et de salariés,

- soit à partir des déclarations préalables que font les OF auprès de la DRJSCS pour certains diplômes.

En effet, un nombre conséquent d'étudiants entre en formations AES, MF, CESF, ETS, AF... autrement que par la voie initiale, avec d'autres financements que celui du SRFSS.

Pour des raisons de fiabilité, le taux de remplissage n'est pas calculé pour les quotas inférieurs à 15. Ce taux de remplissage est un indicateur de tendance, et non un chiffre à prendre en tant que tel.

## DIPLÔMÉS EN FORMATIONS SANITAIRES

Nombre de diplômés en 2016 : **548**

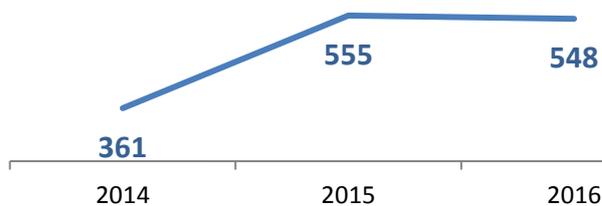


81 %



19 %

Evolution du nombre de diplômés depuis  
2014



Taux de croissance annuel moyen  
**+ 23,2 %**

Nouvelle Aquitaine  
**+ 2,1 %**

## DIPLÔMÉS EN FORMATIONS SOCIALES

Nombre de diplômés en 2016 : **491**

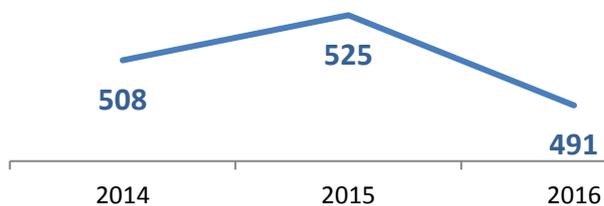


81 %



19 %

Evolution du nombre de diplômés depuis  
2014



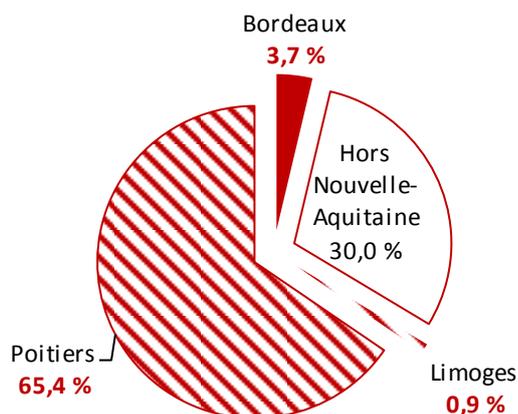
Taux de croissance annuel moyen  
**- 1,7 %**

Nouvelle Aquitaine  
**- 1,1 %**

Sources : Enquêtes Écoles de formations aux professions de santé et sociales, 2016. DREES.

## INSERTION DES NOUVEAUX DIPLÔMÉS DE LA SANTE (obtention du diplôme en 2016)

Dans quelle académie ont été formés les professionnels de la santé qui exercent dans le département de la VIENNE ?



(Diplôme obtenu en 2016)

Les professionnels de la santé qui exercent en **NOUVELLE-AQUITAINE** ont été formés :

Dans académies NA : **73,7 %**  
Hors académies NA : **26,3 %**

**70 %** de l'ensemble des nouveaux diplômés de la santé exerçant dans la Vienne ont suivi leur formation dans une académie de la région, en très large majorité dans celle de Poitiers.

**78 %** des nouveaux infirmiers exerçant dans la Vienne ont été formés dans une académie de la région, presque tous dans l'académie de Poitiers.

Attention, calculs faits uniquement sur les effectifs supérieurs à 20.

Source : ARS - Répertoire ADELI

Le répertoire ADELI (Automatisation DES Listes) est un système d'information national sur les personnes dont les professions sont réglementées par le Code de la santé. L'inscription au répertoire ADELI ainsi que sa mise à jour constituent une obligation légale qui s'impose aux professionnels de santé, quel que soit leur mode d'exercice. Néanmoins, certains ne se désinscriraient pas du fichier ADELI lors d'une cessation d'activité ou ne modifieraient pas leur nouveau statut ou spécialité.

## Focales formation-emploi (Santé) : Aide-soignant, Ambulancier

Places en formation, inscrits, diplômés (niveau V)	DE Aide-soignant	DE Ambulancier
Nombre de places en formation	199	50
Inscrits en 1 <sup>ère</sup> année	232	53
Taux de remplissage* <sup>13</sup>	133 % (NA : 134 %)	100 % (NA : 110 %)
Evolution annuelle moyenne nombre d'inscrits (2014-2016)	+4,1 %	+5,1 %
Nombre de diplômés	214	36
Taux de réussite à l'examen	93 %	71 %

Source : DREES, Enquête écoles de formations aux professions de santé - **Données Vienne - Année 2016.**

\* Pour des raisons de fiabilité, le taux de remplissage n'est pas calculé pour les quotas inférieurs à 15. Données : Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (quotas) et DRJSCS (déclarations préalables, données provisoires en cours de consolidation).

Profils des étudiants*	DE Aide-soignant	DE Ambulancier
Part des hommes	9 %	64 %
Part des moins de 20 ans	15 %	0 %
Part des 20 à 29 ans	49,5 %	49 %
Part des 30 à 44 ans	23 %	34 %
Part des 45 ans et plus	12,5 %	17 %
Part de possesseurs de niveau d'études inférieur à IV	37,5 %	28 %
Part de détenteurs de certifications de niveau IV	51,5 %	53 %
Part de détenteurs de certifications de niveau supérieur à IV	11 %	19 %
Part déjà possesseurs de certification(s) du sanitaire & social	46 %	13 %

Source : DREES, Enquête écoles de formations aux professions de santé - **Données Vienne - Année 2016.**

\* Calculs sur les étudiants, répondants uniquement, ayant effectué une rentrée en 2016.

Insertion professionnelle des diplômés	Aide-soignant	Ambulancier
Taux de diplômés en emploi 7 mois après leur sortie	93 % (93 % d'entre eux ont un poste d'aide-soignant)	85 % (92 % occupent un poste d'ambulancier)

Enquête sur l'insertion des diplômés d'état des formations sanitaires et sociales en Poitou-Charentes entre le 1er janvier 2013 et le 31 mai 2016 (2 105 aides-soignants diplômés et 367 ambulanciers diplômés sur la période).

DRJSCS Nouvelle-Aquitaine avec le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. Traitement des données : ARFTLV.

Données sur l'emploi	Aide-soignant	Ambulancier
Nombre d'actifs en emploi en 2014	3 680	380 (salariés)
Evolution annuelle (moyenne) 2009-2014	+6,2 %	-5 % (salariés)
Départs à la retraite 2016-2020**	340 (a minima)	-
Projets de recrutements 2017-2018**	160 à 170	-

Sources : INSEE, RP 2014 et Enquête BMO 2017, Pôle emploi - CRÉDOC (projets de recrutements). **Données Vienne.**

\*\* Estimation des départs à la retraite ou projets de recrutements des aides-soignants au sein de la FAP Aides-soignants (comprenant aussi les AMP, Auxiliaires de puériculture, Assistants médicaux). Non-salariés non compris.

Pas d'estimations des départs à la retraite ou projets de recrutements pour les ambulanciers car il manque les non-salariés<sup>14</sup>.

<sup>13</sup> Afin de calculer un taux de remplissage satisfaisant tenant compte des spécificités de chaque diplôme, le dénominateur ("Quotas ou déclarations préalables") est établi :

- soit à partir du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS), hors PRF, hors financements individuels et de salariés, - soit à partir des déclarations préalables que font les organismes de formation auprès de la DR-D-JSCS (cf. nombre conséquent d'étudiants entrant sur certaines formations autrement que par la voie initiale et avec d'autres financements que celui du SRFSS).

<sup>14</sup> La famille professionnelle de rattachement « Conducteurs de véhicules légers » n'inclut pas les ambulanciers non-salariés (elle inclut les ambulanciers salariés, les artisans du transport 0-9 salariés, les conducteurs de taxi salariés et les conducteurs d'auto particulière salariés).

## Focale formation-emploi (Santé) : Masseur-kinésithérapeute

### Places en formation, inscrits, diplômés (niveau III)

<b>Nombre de places en formation</b>
<b>Inscrits en 1<sup>ère</sup> année</b>
<b>Taux de remplissage</b>
<b>Evolution annuelle moyenne du nombre d'inscrits (2014-2016)</b>
<b>Nombre de diplômés</b>
<b>Taux de réussite à l'examen</b>

### DE Masseur-kinésithérapeute

60
65
108 % (NA : 117 %)
+8,7 %
34
92 %

Source : DREES, Enquête écoles de formations aux professions de santé - Données Vienne - Année 2016.

\* Pour des raisons de fiabilité, le taux de remplissage n'est pas calculé pour les quotas inférieurs à 15. Données : Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (quotas) et DRJSCS (déclarations préalables, données provisoires en cours de consolidation).

### Profils des étudiants\*

<b>Part des hommes</b>
<b>Part des moins de 20 ans</b>
<b>Part des 20 à 29 ans</b>
<b>Part des 30 à 44 ans</b>
<b>Part des 45 ans et plus</b>
<b>Part de possesseurs de niveau d'études inférieur à IV</b>
<b>Part de détenteurs de certifications de niveau IV</b>
<b>Part de détenteurs de certifications de niveau supérieur à IV</b>
<b>Part déjà possesseurs de certification(s) du sanitaire &amp; social</b>

### DE Masseur-kinésithérapeute

32 %
13 %
85 %
2 %
0 %
1 %
94 %
5 %
2 %

Source : DREES, Enquête écoles de formations aux professions de santé - Données Vienne - Année 2016.

\* Calculs sur les étudiants, répondants uniquement, ayant effectué une rentrée en 2016.

### Données sur l'emploi

<b>Nombre d'actifs en emploi en 2014</b>
<b>Evolution annuelle (moyenne) sur 5 ans</b>
<b>Départs à la retraite 2016-2020**</b>
<b>Projets de recrutements 2017-2018**</b>

### Masseur-kinésithérapeute

390
+0,5 %
120 (a minima)
30 à 40

Sources : INSEE, RP 2014 et Enquête BMO 2017, Pôle emploi - CRÉDOC (projets de recrutements). Données Vienne.

\*\* Estimation des départs à la retraite ou des projets de recrutement des Masseurs-kinésithérapeutes dans la FAP des Professions paramédicales (qui comprend également les Techniciens médicaux, Opticiens audioprothésistes, Préparateurs en pharmacie, Autres spécialistes de la rééducation libéraux et salariés). Non-salariés non compris.

## Focale formation-emploi (Social) : Accompagnant éducatif et social

Effectifs et places en formation	DE AES <sup>15</sup> (niveau V)
Nombre de places en formation	305
Inscrits en 1 <sup>ère</sup> année	219
Part des hommes	15 %
Taux de remplissage *	64 % ex PCH /35 % NA (Taux donnés à titre indicatif)

Source : DREES, Enquête écoles de formations aux professions sociales - **Données Vienne - Année 2016.**

\* Source (taux de remplissage) : Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (quotas) et DRJSCS (déclarations préalables, données provisoires en cours de consolidation). Pour des raisons de fiabilité, ce taux n'est pas calculé pour les quotas inférieurs à 15. D'autre part, un seul taux est calculé au niveau de l'ex région Poitou-Charentes, du fait de l'absence de distinction départementale dans les données recueillies.

Profils des étudiants*	DE AMP	DE AVS
Part des hommes	12 %	7 %
Part des moins de 20 ans	1 %	Nc**
Part des 20 à 29 ans	56 %	Nc
Part des 30 à 44 ans	26 %	Nc
Part des 45 ans et plus	17 %	Nc
Part de possesseurs de niveau d'études inférieur à IV	55 %	Nc
Part de détenteurs de certifications de niveau IV	40 %	Nc
Part de détenteurs de certifications de niveau supérieur à IV	5 %	Nc
Part déjà possesseurs de certification(s) du sanitaire & social	23 % (à plus de 50 % : CAFAD, DEAVS)	Nc

Source : DREES, Enquête écoles de formations aux professions sociales - **Données Vienne - Année 2016.**

\* Calculs sur les étudiants, répondants uniquement, ayant effectué une rentrée en 2016. \*\* Nc = non calculé (effectifs trop faibles).

Insertion professionnelle des diplômés	DE AMP + DE AVS	
Nombre de diplômés	222	
Taux de réussite à l'examen	90 %	
Taux de diplômés en emploi 7 mois après leur sortie	85 % des DEAMP (dont 82 % comme AMP)	86 % des DEAVS (dont 58 % comme AVS)

Enquête sur l'insertion des diplômés d'état des formations sanitaires et sociales en Poitou-Charentes entre le 1er janvier 2013 et le 31 mai 2016 (944 AMP diplômés et 324 AVS diplômés sur la période).

DRJSCS Nouvelle-Aquitaine avec le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. Traitement des données : ARFTLV.

Données sur l'emploi	AMP	AVS
Nombre d'actifs en emploi en 2014	710 AMP (salariés)	Nc
Evolution annuelle (moyenne) sur 5 ans	+6,4 % (salariés)	Nc
	AES	
Départs à la retraite 2016-2020**	850 a minima (AMP+AVS)	
Projets de recrutements 2017-2018**	entre 340 et 360 (AMP+AVS)	

Sources : INSEE, RP 2014 et Enquête BMO 2017, Pôle emploi - CRÉDOC (projets de recrutements). **Données Vienne.**

\*\* Les départs à la retraite ou les projets de recrutement des AES sont le cumul de ceux des AVS dans la FAP « Aides à domiciles et aides ménagères », complétés avec une estimation de ceux concernant les AMP dans la FAP Aides-soignants. Non-salariés non compris.

<sup>15</sup> Rappel : depuis septembre 2016, le DEAES remplace et fusionne les DEAMP et DEAVS.

## Focales formation-emploi (Social) : Assistant de service social, Educateur technique spécialisé

Places en formation, inscrits, diplômés (niveau III)	DE ASS	DE ETS
Nombre de places en formation	60	20
Inscrits en 1 <sup>ère</sup> année	40	6
Taux de remplissage*	80 % ex PCH (NA : 96 %)	24 % ex PCH (NA : 26 %)
Evolution annuelle moyenne du nombre d'inscrits (2014-2016)	-8,7 %	0,0 %
Nombre de diplômés	28	11
Taux de réussite à l'examen	57 %	85 %

Source : DREES, Enquête écoles de formations aux professions sociales - **Données Vienne - Année 2016.**

\* Source (taux de remplissage) : Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (quotas) et DRJSCS (déclarations préalable, données provisoires en cours de consolidation). Pour des raisons de fiabilité, le taux de remplissage n'est pas calculé pour les quotas inférieurs à 15. D'autre part, un seul taux de remplissage est calculé au niveau de l'ex région Poitou-Charentes, du fait de l'absence de distinction départementale dans les données recueillies.

Profils des étudiants*	DE ASS	DE ETS
Part des hommes	15 %	33 %
Part des moins de 20 ans	5 %	14 %
Part des 20 à 29 ans	72 %	9 %
Part des 30 à 44 ans	20 %	45 %
Part des 45 ans et plus	3 %	32 %
Part de possesseurs de niveau d'études inférieur à IV	4 %	14 %
Part de détenteurs de certifications de niveau IV	67 %	64 %
Part de détenteurs de certifications de niveau supérieur à IV	29 %	23 %
Part déjà possesseurs de certification(s) du sanitaire & social	13 %	32 %

Source : DREES, Enquête écoles de formations aux professions sociales - **Données Vienne - Année 2016.**

\* Calculs sur les étudiants, répondants uniquement, ayant effectué une rentrée en 2016.

Données sur l'emploi	ASS	ETS
Nombre d'actifs en emploi en 2014	430 (salariés)	140*
Evolution annuelle (moyenne) sur 5 ans	+2 %	+4,9 %*
Départs à la retraite 2016-2020**	155 (a minima)	20 (a minima)
Projets de recrutements 2017-2018**	de 10 à 20	de 0 à 10

Source : INSEE, RP 2014, données Vienne.

\* Les données se rapportent à la PCS 434f « Educateurs spécialisés, moniteurs d'ateliers ».

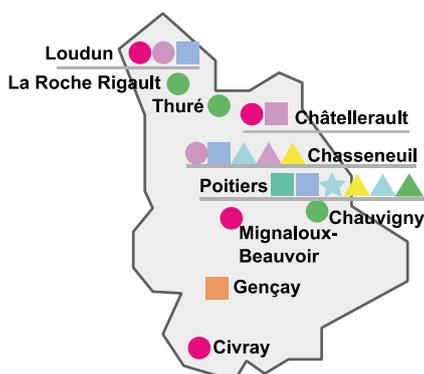
\*\* L'estimation des départs à la retraite ou des projets de recrutement (non-salariés non compris) se fait en estimant le poids :

- Des ASS dans la FAP Professionnels de l'action sociale (qui comprend aussi les Conseillers en économie sociale familiale).
- Des ETS dans la FAP Educateurs spécialisés (qui comprend les Cadres de l'intervention socio-éducative, les Educateurs spécialisés, les Moniteurs éducateurs, les Educateurs de jeunes enfants).

## 6. FORMATIONS INITIALES COMPLEMENTAIRES DANS LA VIENNE<sup>16</sup>

L'Education nationale et le ministère de l'Agriculture proposent plusieurs formations dans les spécialités sanitaires et sociales.

### OFFRE DE FORMATIONS COMPLEMENTAIRES EN VOIE SCOLAIRE



Source : Onisep, extraction octobre 2016 et Atlas17 dernière version.  
Traitement : Aquitaine Cap Métiers, MapInfo.

<b>Niveau V :</b>	
●	CAP assistant technique en milieux familial et collectif
●	CAP petite enfance
●	CAPA services en milieu rural*
●	MC aide à domicile
<b>Niveau IV :</b>	
■	Bac pro optique lunetterie
■	Bac pro services de proximité et vie locale
■	Bac techno sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
<b>Niveau III :</b>	
▲	BTS économie sociale et familiale
▲	BTS opticien-lunetier
▲	BTS serv. et presta. des secteurs sanitaire et social
▲	BTS analyses de biologie médicale
▲	BTS diététique
▲	BTSA développement, animation des territoires ruraux
▲	DUT carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle
▲	Diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique
<b>Niveau I et II :</b>	
★	Certificat de capacité d'orthophoniste
★	Certificat de capacité d'orthoptiste
★	Diplôme d'état d'audioprothésiste

Hors Bac pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) et Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT).

\* Fin 2016 : dernière session sous le libellé « CAPA services en milieu rural ». A partir de la rentrée 2017 : nouveau libellé « CAPA services aux personnes et vente en espace rural ».

#### Formations

#### en voie scolaire liées à l'accompagnement et l'aide aux personnes en 2016

CAP assistant(e) technique en milieux familial et collectif  
 CAP petite enfance  
 CAPA services en milieu rural  
 Bac pro accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) option A à domicile  
 Bac pro accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) option B en structure  
 Bac pro optique lunetterie  
 Bac pro services aux personnes et aux territoires (SAPAT)  
 Bac pro services de proximité et vie locale (SPVL)  
 Bac techno sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)  
 BTS diététique  
 BTS économie sociale familiale  
 BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social  
 BTSA développement, animation des territoires ruraux  
 Certificat de capacité d'orthophoniste

#### Total général

#### Nombre total de formations en voie scolaire (\*\*)

4
2
3
1
4
2
5
1
4
2
2
1
1
1
33

(\*\*) Y compris BAC pro ASSP et BAC pro SAPAT.

<sup>16</sup> Source : Onisep, extraction octobre 2016 et Atlas17 dernière version.

## Le Bac pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) en voie scolaire

Selon l'Onisep, le titulaire du Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées. Il les assiste dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aide à maintenir leur vie sociale. Dans le cadre de ces activités, il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.

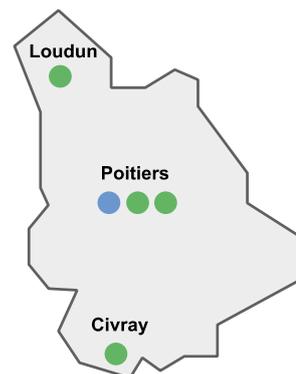
L'option « à domicile » prépare à exercer directement au domicile des personnes ou dans des logements collectifs. L'option « en structure » prépare le diplômé à exercer auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Il prend part aux différents soins, et peut être amené à participer à des activités de gestion et de promotion de la santé en lien avec le projet d'établissement.

### 5 établissements, dans 3 villes de la Vienne, préparent à une ou plusieurs spécialités du Bac pro ASSP en voie scolaire.

- 1 établissement dispense l'option A « à domicile ».
- 4 établissements offrent l'option B « en structure » dont 2 à Poitiers.

#### Bac pro ASSP :

- Option A : à domicile
- Option B : en structure



## Le Bac pro Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) en voie scolaire

Selon l'Onisep, le titulaire du Bac pro Services aux personnes et aux territoires organise des services destinés à mettre en valeur les territoires ruraux : services à la personne, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme...

En fonction des besoins qu'il a identifiés, il conçoit une offre de services adaptée aux populations rurales (en termes de consommation, de santé...). Il définit la prestation, évalue ses coûts, la met en œuvre et assure son évaluation.

Il travaille essentiellement comme intervenant ou cadre intermédiaire dans les structures de services à la personne (associations d'aide à domicile en milieu rural, organismes publics ou entreprises privées). Il peut organiser une intervention chez une personne dépendante, en allouant les moyens humains et matériels nécessaires aux besoins de celle-ci. Mais il peut aussi intervenir directement auprès de cette personne en l'accompagnant dans les actes de la vie quotidienne (toilette, préparation des repas...), en organisant des activités d'animation destinées à maintenir son autonomie, et en élaborant un projet individualisé garantissant son bien-être.

Il peut également travailler dans des collectivités territoriales (pour organiser des activités culturelles, de valorisation patrimoniale ou des manifestations locales) ou dans des gîtes (pour le développement du tourisme rural). Enfin, il peut choisir de créer sa propre structure dans le domaine des services.

### 5 établissements préparent au Bac pro SAPAT en voie scolaire dans la Vienne.



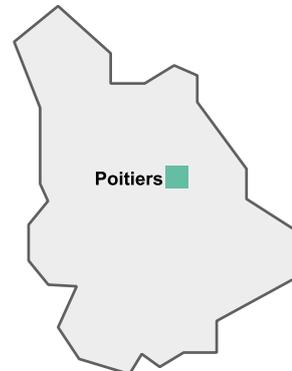
## Le Bac pro Services de Proximité et Vie Locale (SPVL) en voie scolaire

Selon l'Onisep, le titulaire du Bac pro Services de proximité et vie locale accompagne les projets de différents publics (enfants, adultes, habitants d'un quartier, locataires...) et contribue au maintien du lien social.

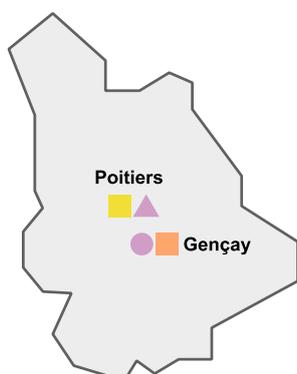
Quatre spécialités sont possibles :

- **Le diplômé de la spécialité activités de soutien et d'aide à l'intégration** reçoit des publics qui ont besoin d'aide, de services ou d'informations (enfants en difficulté scolaire, demandeurs d'emploi...). Il les accompagne dans leurs recherches, met à leur disposition les documents disponibles. Il peut les aider à monter un dossier de demande de logement, d'aides ou de prestations sociales.
- **Le diplômé de la spécialité Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté** organise des jeux, des ateliers, des rencontres ou des événements culturels au sein d'associations ou de structures publiques. Il monte des projets, trouve des partenariats.
- **Le diplômé de la spécialité gestion des espaces ouverts au public** accueille et oriente le public dans les lieux recevant un grand nombre de clients ou d'utilisateurs (centres commerciaux, quartiers, squares, etc.). Il assure l'entretien des locaux et espaces, et veille à la sécurité des personnes.
- **Le diplômé de la spécialité gestion du patrimoine locatif** instruit les dossiers de demande de logement. Après qu'un appartement a été attribué, il peut assurer la signature du contrat de location ainsi que le suivi du paiement des loyers (quittances, relances en cas d'impayés, information des familles en difficulté...). Il enregistre les demandes de travaux et assure le suivi des chantiers. Enfin, il est chargé de veiller à la propreté et à l'entretien des immeubles.

### 1 établissement prépare au Bac pro SPVL en voie scolaire dans la Vienne.



## OFFRE DE FORMATIONS COMPLEMENTAIRES EN APPRENTISSAGE



Source : Onisep, extraction octobre 2016 et Atlas17 dernière version.  
 Traitement : Aquitaine Cap Métiers, MapInfo.

<b>Niveau V :</b>	
●	CAP assistant technique en milieux familial et collectif
●	CAP petite enfance
●	CAPA services en milieu rural*
●	MC aide à domicile
<b>Niveau IV :</b>	
■	Bac pro optique lunetterie
■	BP préparateur en pharmacie
■	Titre animateur en gérontologie
<b>Niveau III :</b>	
▲	BTS économie sociale et familiale
▲	BTS opticien-lunetier
▲	BTS serv. et presta. des secteurs sanitaire et social
▲	BTSA développement, animation des territoires ruraux

\* Fin 2016 : dernière session sous le libellé « CAPA services en milieu rural ». A partir de la rentrée 2017 : nouveau libellé « CAPA services aux personnes et vente en espace rural ».

### Formations

#### en apprentissage liées à l'accompagnement et l'aide aux personnes en 2016

BP préparateur en pharmacie  
 BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social  
 CAP petite enfance  
 Titre animateur en gérontologie

#### Total général

### Nombre de formations en apprentissage

1
1
1
1
4

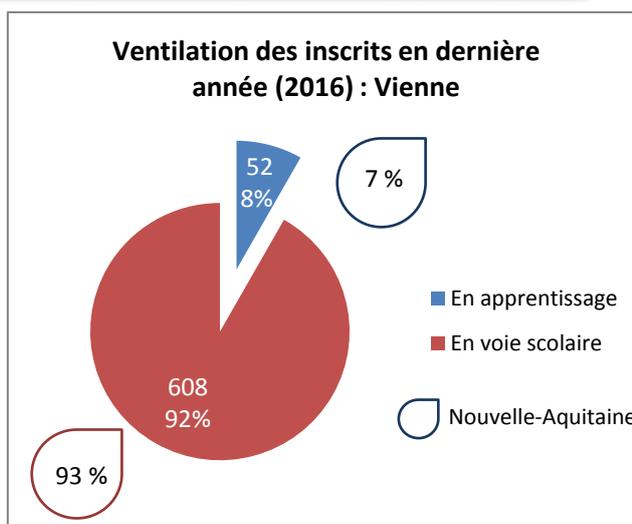
## INSCRITS EN FORMATIONS COMPLEMENTAIRES EN VOIE SCOLAIRE ET EN APPRENTISSAGE

A la rentrée 2016, **1 752** inscrits  
dont **660** en dernière année

**473** inscrits en Bac pro ASPP dont  
**154** en dernière année

**307** inscrits en bac pro SAPAT dont  
**83** en dernière année.

**89** inscrits en bac pro SPVL dont  
**28** en dernière année.



	Inscrits (toutes années) à la rentrée 2016	Inscrits en dernière année en 2016
<b>Formations complémentaires liées à l'accompagnement et l'aide aux personnes en 2016</b>		
CAP assistant(e) technique en milieux familial et collectif	109	51
CAP petite enfance	31	21
CAPA services en milieu rural (*)	92	15
MC aide à domicile de niveau V	24	24
Bac pro accompagnement soins & services à la personne 2 <sup>nd</sup> e commune	106	0
Bac pro accompagnement soins & services à la personne option A - domicile	146	45
Bac pro accompagnement soins & services à la personne option B - structure	221	109
Bac pro optique-lunetterie	32	11
Bac Pro services de proximité et vie locale	89	28
Bac Pro Agri services aux personnes et aux territoires (*)	307	83
BP préparateur en pharmacie	43	43
BTN ST2S sciences et technologies de la santé et du social (**)	351	162
Titre animateur en gérontologie de niveau IV	3	1
BTS diététique	29	12
BTS économie sociale et familiale	67	30
Certificat de capacité d'orthophoniste (***)	102	25
<b>Total général</b>	<b>1 752</b>	<b>660</b>

(\*) Pour les formations relevant du Ministère de l'Agriculture, les dernières données disponibles datent de 2015.

(\*\*) Pour les effectifs inscrits au BTN ST2S, les élèves en 1<sup>ère</sup> année ne peuvent pas être comptabilisés car ils sont issus de seconde générale, avec le choix d'Enseignement d'Exploration "santé et social". Ces EE n'étant pas des enseignements de sélection pour l'entrée en 1<sup>ère</sup>, ils peuvent donc choisir le BTN ST2S ou un autre diplôme.

(\*\*\*) En 2016-2017, il n'y a pas de diplômés car le certificat est passé sur 5 ans d'études au lieu de 4 précédemment.

**AVERTISSEMENT : Aux diplômes d'État, certifications de l'Éducation nationale et du ministère de l'Agriculture, il faut ajouter pour certains métiers (l'aide à domicile par exemple) des titres du Ministère du Travail et des certifications de branches (données en cours de collecte).**

### Diplômés 2016 des titres du Ministère du Travail et d'Ipéria \*

- Titre professionnel Assistant de vie aux familles : 57.
- Titre professionnel Assistant de vie aux familles : 6 \*
- Titre professionnel Assistant maternel / garde d'enfants : 11 \*.

(\*) Données Ipéria en cours de consolidation.

## 7. FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI<sup>17</sup>

### Dans la Vienne

Dans la Vienne, en 2015, 155 personnes sont entrées dans une formation du domaine sanitaire et social, financée par le Conseil régional ou par Pôle emploi.

#### Profil des stagiaires - Vienne

88 % de femmes

14 % de moins de 26 ans

20 % de 50 ans et plus

Age moyen : 39 ans

7 % ayant le statut RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

46 % de stagiaires « marchés » ou SPRF (Service Public Régional de Formation professionnelle)

#### Profil des stagiaires - Ex-Poitou-Charentes

87 % de femmes

21 % de moins de 26 ans

16 % de 50 ans et plus

Age moyen : 37 ans

7 % ayant le statut RQTH

49 % de stagiaires « marchés » ou SPRF

---

<sup>17</sup> Sources : SIP (Système d'Information sur les Places) et Pôle emploi, données 2015 - Traitement ARFTLV.

## 8. VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) EN NOUVELLE-AQUITAINE<sup>18</sup>

En Nouvelle-Aquitaine, près de 2 900 demandes de VAE (livret 1) ont été déposées en 2016 sur des certifications du sanitaire et social (hors agriculture). Les 5 certifications les plus demandées concernent le sanitaire et social :

- DE Aide-soignant (67 % de personnes recevables).
- DE Accompagnant éducatif et social (66,5 % recevables).
- TP Assistant de vie aux familles (92 % recevables).
- DE Educateur spécialisé (95 % recevables).
- CAP Petite enfance (99 % recevables).

Plus de 1 200 candidats ont présenté une certification du champ sanitaire et social devant un jury VAE en 2016, soit près de la moitié des candidats passés en jurys (43 %). Ce sont essentiellement des femmes (91 %), des salariés (89 %) et des personnes qui détenaient un niveau V et infra à leur entrée dans la démarche (57 %).

Enfin, concernant les résultats de jurys, les certifications du sanitaire et social enregistrent une part importante de validations partielles (42 %), et ce, notamment pour les DE Aide-soignant (53 %) et Auxiliaire de puériculture (50 %). A l'inverse, le CAP Petite enfance connaît un taux de validation totale très élevé (80 % contre 40 % pour l'ensemble des certifications du sanitaire et social).

---

<sup>18</sup> Source : « Tableau de bord sur la certification et les parcours VAE en Nouvelle-Aquitaine », Aquitaine Cap Métiers. Données 2014-2016 et 2017.

# Annexes

# INFRASTRUCTURES SANITAIRES ET SOCIALES DE LA VIENNE

## Les établissements de santé

### Établissements sanitaires publics et privés ayant eu une activité en 2015 <sup>(1)</sup>

Source : DREES, SAE

Catégories	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
<b>Secteur public (établissements)</b>	<b>6</b>	<b>139</b>	<b>1 315</b>
Centre hospitalier régional (CHR/CHU) (2)	2	13	188
Centre hospitalier (CH) (dont anciens hôpitaux locaux)	3	112	1 006
Établissement de lutte contre les maladies mentales (y c. CHS)	1	9	99
Autre unité du service public (3)	0	5	22
<b>Secteur privé (établissements)</b>	<b>12</b>	<b>267</b>	<b>2 530</b>
Établissement de soins de courte durée	3	60	642
Centre de lutte contre le cancer	0	1	24
Établissement de lutte contre les maladies mentales (y compris CHS)	0	31	277
Établissement de soins de suite et de réadaptation	6	76	718
Centre de dialyse	2	80	641
Autre établissement privé (4)	1	19	228
<b>Ensemble</b>	<b>18</b>	<b>406</b>	<b>3 845</b>
dont établissements ayant une maternité	3	51	511

(1) Y compris les établissements ayant fermé en cours d'année.

(2) inclut les établissements de l'AP-HP.

(3) inclut les centres de radiothérapie, les établissements du SSA, les SIH, les établissements sanitaires des prisons, les établissements GCS (Groupement de coopération sanitaire) publics.

(4) inclut les services d'hospitalisation à domicile, les établissements GCS (Groupement de coopération sanitaire).

## Les établissements médico-sociaux

Sources : DREES, FINESS, SAE

Types d'accueil	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métro.
<b>Accueil des personnes âgées</b>	<b>117</b>	<b>1 493</b>	<b>12 697</b>
Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	75	916	7 369
Établissement d'hébergement pour personnes âgées non EHPAD	2	56	347
Logement-foyer (1)	31	251	2 298
Unités de soins de longue durée (USLD) (2)	5	64	588
Services soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD+SPASAD) (3)	4	206	2 095
<b>Accueil adultes handicapés</b>	<b>87</b>	<b>857</b>	<b>8 734</b>
Maison d'accueil spécialisée (M.A.S.)	6	69	661
Foyer d'accueil médicalisé (F.A.M.) (4)	9	80	935
Foyer de vie (inclut les foyers occupationnels)	20	170	1 673
Foyer d'hébergement	17	121	1 278
Foyer polyvalent (5)	0	11	76
Établissement d'accueil temporaire	0	0	45
Établissement expérimental	3	11	132
Centre rééducation professionnelle (CRP), Centre de préorientation (CPO), Unités Évaluation Réentraînement et d'Orientation Sociale et profess. (UEROS)	0	14	154
Établissement et service d'aide par le travail (E.S.A.T.)	12	155	1 464
Services d'accompagnement à la vie sociale, médicosocial pour adultes handicapés (SAVS et SAMSAH) (6)	18	152	1 313
Service soins infirmiers à domicile pour adultes handicapés (SSIAD+SPASSAD)(6)	2	74	1 003
<b>Accueil enfants et adolescents handicapés</b>	<b>36</b>	<b>395</b>	<b>3 877</b>
Instituts médico-éducatifs (I.M.E.)	8	104	1 233
Établissements enfants ou adolescents polyhandicapés	1	17	197
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (I.T.E.P.)	2	59	443
Instituts d'éducation motrice (I.E.M.)	1	14	140
Jardins d'enfants spécialisés	0	1	8
Établissements pour jeunes déficients sensoriels (7)	2	8	111
Établissements expérimentaux	1	9	89
Établissement d'accueil temporaire	0	2	20
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) (8)	21	181	1 636
<b>Ensemble établissements médico-sociaux</b>	<b>240</b>	<b>2 745</b>	<b>25 308</b>

(1) Changement d'appellation en cours : résidence autonomie.

(2) Source SAE - Établissements ayant rempli le bordereau USLD (ayant signé ou non une convention tripartite).

(3) Services autonomes et services rattachés à un établissement.

(4) Les établissements classés en catégorie FAM sont ceux qui disposent de lits d'accueil médicalisés, même si d'autres types de lits y sont présents.

(5) La catégorie « foyer d'accueil polyvalent » a été créée dans FINESS dans le but d'attribuer un seul numéro FINESS aux foyers d'hébergement qui proposent simultanément de l'hébergement ouvert et de l'accueil en foyer de vie (et de permettre ainsi que les diverses activités d'un même établissement ne fassent pas l'objet d'immatriculations distinctes).

(6) Services autonomes et services rattachés à un établissement.

(7) Rassemble trois types d'établissements : ceux pour déficients visuels, pour déficients auditifs, et pour déficients auditifs et visuels.

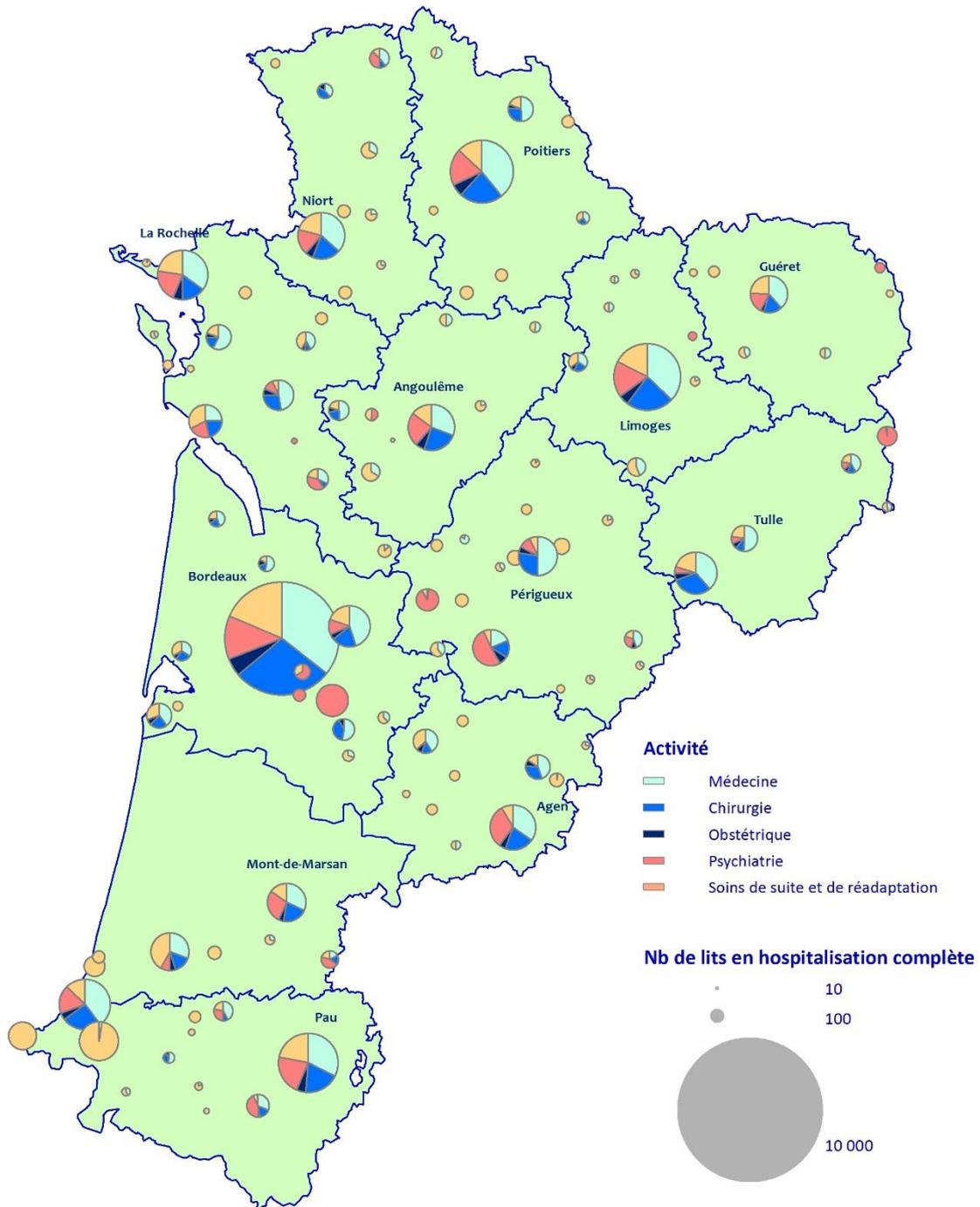
(8) Services autonomes et services rattachés à un établissement.

# Les capacités d'accueil des établissements de soins en Nouvelle-Aquitaine

Source : ARS, Statistiques et indicateurs de la santé et du social (STATISS), Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, 2015.



## Capacité d'accueil en hospitalisation complète au 31 décembre 2016 en Nouvelle-Aquitaine



Décembre 2017

Source : DREES, Enquête SAE 2016

Cartographie : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSPS, Pôle ESE / Fonds de carte : IGN®, ESRI®

# L'hospitalisation à domicile en Nouvelle-Aquitaine

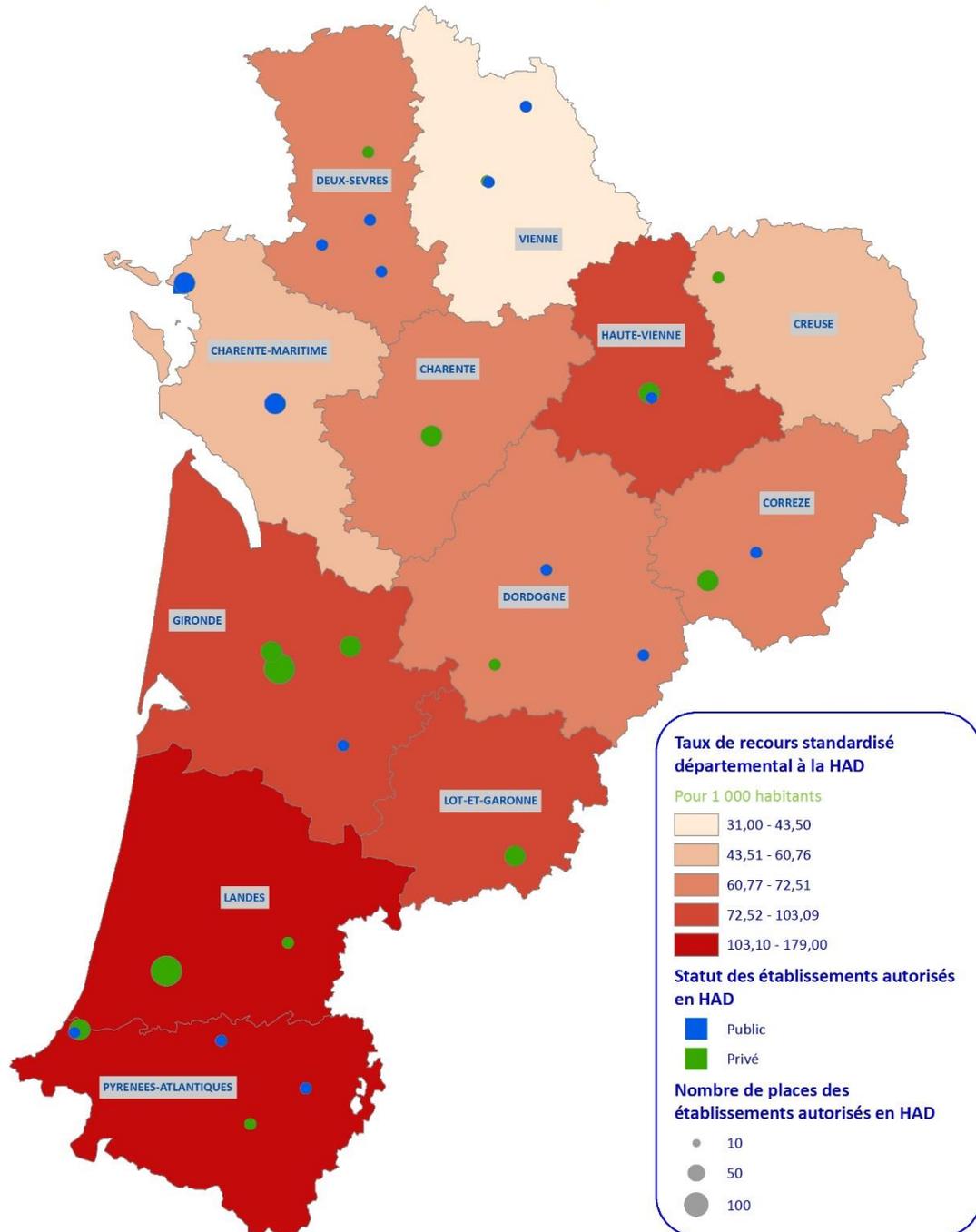
Source : ARS, Statistiques et indicateurs de la santé et du social (STATISS), Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, 2015.



## L'hospitalisation à domicile en Nouvelle-Aquitaine

Activité en 2016

Capacité au 31 décembre 2016



Sources : ATIH, base sécurisée PMSI HAD - Enquête SAE 2016 - Insee, RP 2013  
 Traitement / Cartographie : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, PESE  
 Décembre 2017 - IGN©

## Densité des professionnels de santé dans la Vienne (\*)

		Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
SAGES-FEMMES *	<b>Ensemble des modes d'exercice</b>	<b>169,5</b>	<b>150,7</b>	<b>150,6</b>
	Libérales exclusives	22,5	31,5	27,7
	Mixtes	12,9	12,4	13,7
	Salariées hospitalières	125,5	97,5	99,8
	Autres salariées	8,6	9,3	9,4
MASSEURS-KINESITHERAPEUTES	<b>Ensemble des modes d'exercice globaux</b>	<b>85,5</b>	<b>134,6</b>	<b>129,9</b>
	Libéraux ou mixtes	65,0	109,0	103,2
	Salariés hospitaliers	16,1	20,3	21,4
	Autres salariés	4,4	5,2	5,4
INFIRMIERS	<b>Ensemble des modes d'exercice globaux</b>	<b>1 096,4</b>	<b>1 044,1</b>	<b>1 000,2</b>
	Libéraux ou mixtes	102,4	203,8	172,7
	Salariés hospitaliers	821,6	664,7	660,2
	Autres salariés	172,5	175,6	167,2
ORTHOPHONISTES	<b>Ensemble des modes d'exercice globaux</b>	<b>22,8</b>	<b>30,6</b>	<b>36,9</b>
	Libéraux ou mixtes	16,6	24,4	29,8
	Salariés hospitaliers	3,2	2,1	2,8
	Autres salariés	3,0	4,0	4,3
ORTHOPTISTES	<b>Ensemble des modes d'exercice globaux</b>	<b>3,9</b>	<b>6,8</b>	<b>6,7</b>
	Libéraux ou mixtes	2,3	4,7	4,3
	Salariés hospitaliers	0,9	0,9	0,9
	Autres salariés	0,7	1,2	1,5
PSCHOMOTRICIENS	<b>Ensemble des modes d'exercice globaux</b>	<b>12,9</b>	<b>18,5</b>	<b>16,8</b>
	Libéraux ou mixtes	1,2	3,2	3,2
	Salariés hospitaliers	4,4	5,3	4,7
	Autres salariés	7,4	9,9	8,8
PEDICURES- PODOLOGUES	<b>Ensemble des modes d'exercice globaux</b>	<b>16,4</b>	<b>22,8</b>	<b>20,9</b>
	Libéraux ou mixtes	15,9	22,5	20,5
	Salariés hospitaliers	0,5	0,2	0,2
	Autres salariés	0,0	0,1	0,2
ERGOTHERAPEUTES	<b>Ensemble des modes d'exercice globaux</b>	<b>13,8</b>	<b>14,3</b>	<b>15,8</b>
	Libéraux ou mixtes	0,9	1,3	1,5
	Salariés hospitaliers	4,6	7,5	9,2
	Autres salariés	8,3	5,6	5,1
AUDIOPROTHESISTES	<b>Ensemble des modes d'exercice globaux</b>	<b>4,8</b>	<b>5,4</b>	<b>5,0</b>
	Libéraux ou mixtes	1,8	2,1	1,8
	Salariés hospitaliers	0,0	0,0	0,0
	Autres salariés	3,0	3,3	3,2
OPTICIENS-LUNETIERS	<b>Ensemble des modes d'exercice globaux</b>	<b>47,3</b>	<b>48,0</b>	<b>52,6</b>
	Libéraux ou mixtes	11,3	14,6	14,1
	Salariés hospitaliers	0,0	0,0	0,0
	Autres salariés	36,0	33,4	38,4
MANIPULATEURS ERM	<b>Ensemble des modes d'exercice globaux</b>	<b>54,4</b>	<b>48,6</b>	<b>52,6</b>
	Libéraux ou mixtes	0,0	0,0	0,0
	Salariés hospitaliers	48,0	37,4	41,0
	Autres salariés	6,5	11,2	11,6
DIETETICIENS	<b>Ensemble des modes d'exercice globaux</b>	<b>10,1</b>	<b>15,4</b>	<b>16,5</b>
	Libéraux ou mixtes	3,9	5,5	5,6
	Salariés hospitaliers	5,1	6,8	7,3
	Autres salariés	1,2	3,1	3,6
TECHNICIENS DE LABORATOIRE	<b>Ensemble des modes d'exercice globaux</b>	<b>76,8</b>	<b>59,3</b>	<b>61,6</b>
	Libéraux ou mixtes	0,0	0,0	0,0
	Salariés hospitaliers	50,5	23,7	27,7
	Autres salariés	26,3	35,6	33,9

Sources : RPPS et ADELI - Année 2016. Traitement ARFTLV.

(\*) Densité des professionnels de santé pour 100 000 habitants et densité de sages-femmes pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans.

## Perspectives de recrutement 2017 selon les bassins d'emploi de la Vienne

Bassins d'emploi	Châtelleraut		Loudun		Montmorillon	
	Nb Projets Recrutement	Part des projets difficiles	Nb Projets	Part des projets difficiles	Nb Projets	Part des projets difficiles
Aides à domicile et aides ménagères	44	86 %	18	100 %	21	0 %
Aides-soignants	36	17 %	9	0 %	42	71 %
Infirmiers	16	19 %	5	0 %	18	83 %
Educateurs spécialisés	11	36 %	-	-	8	38 %
Autres professionnels paramédicaux	13	100 %	-	-	2	100 %
Conducteurs de véhicules légers*	2	100 %	-	-	10	20 %
Techniciens médicaux et préparateurs	7	0 %	-	-	21	100 %
Professionnels de l'action sociale	-	-	5	100 %	6	50 %
Spécialistes de l'appareillage médical	-	-	-	-	3	100 %
Sages-femmes	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>129</b>	<b>51 %</b>	<b>37</b>	<b>62 %</b>	<b>131</b>	<b>60 %</b>

Bassins d'emploi	Poitiers		Nouvelle-Aquitaine	
	Nb Projets Recrutement	Part des projets difficiles	Nb Projets Recrutement	Part des projets difficiles
Aides à domicile et aides ménagères	241	76 %	5 827	77 %
Aides-soignants	133	50 %	4 167	41 %
Infirmiers	13	85 %	2 081	20 %
Educateurs spécialisés	45	7 %	1 169	25 %
Autres professionnels paramédicaux	44	36 %	496	53 %
Conducteurs de véhicules légers*	8	63 %	597	50 %
Techniciens médicaux et préparateurs	39	0 %	500	40 %
Professionnels de l'action sociale	3	100 %	428	27 %
Spécialistes de l'appareillage médical	9	100 %	274	56 %
Sages-femmes	-	-	21	5 %
<b>Total</b>	<b>535</b>	<b>56 %</b>	<b>15 560</b>	<b>51 %</b>

Source : Enquête sur les besoins en main d'œuvre, 2017. Pôle emploi - CREDOC.

### REMARQUES :

Les aides-soignants comprennent ici les aides médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux ...

Les infirmiers incluent également ici les cadres infirmiers et les puéricultrices.

Les éducateurs spécialisés englobent ici les éducateurs de jeunes enfants.

Les autres professionnels paramédicaux comptent parmi eux les masseurs-kinésithérapeutes, les diététiciens ...

\* La famille des conducteurs de véhicules légers est retenue car elle comprend notamment les ambulanciers.

## Diplômes d'état du sanitaire et social

### Détail des inscrits en formations sanitaires et de sage-femme dans la Vienne<sup>1</sup>

	Inscrits en 1ère année de formation		Ensemble des inscrits	
	Effectifs 2016	Evolution 2014-2016	Effectifs 2016	Evolution 2014-2016
<b>Niveau V</b>	<b>301</b>	8,3 %	<b>301</b>	8,3 %
Aide-soignant(e)	232	8,4 %	232	8,4 %
Ambulancier(ière)	53	10,4 %	53	10,4 %
Auxiliaire de puériculture	16	0,0 %	16	0,0 %
<b>Niveau III</b>	<b>96</b>	21,5 %	<b>229</b>	9,6 %
Manipulateur(trice) en électroradiologie médicale	31	29,2 %	65	-11,0 %
Masseur(se)-Kinésithérapeute*	65	18,2 %	164	20,6 %
<b>Niveau II</b>	<b>222</b>	5,2 %	<b>569</b>	1,2 %
Cadre de santé	28	0,0 %	28	0,0 %
Ergothérapeute**	20		30	
Infirmier(ière)	174	-4,9 %	511	-4,3 %
<b>Niveau I</b>	<b>34</b>	-5,6 %	<b>111</b>	-9,0 %
Infirmier(ière) anesthésiste	13	8,3 %	26	0,0 %
Sage-femme	21	-12,5 %	85	-11,5 %
<b>Total général</b>	<b>653</b>	8,1 %	<b>1 210</b>	3,3 %
dont filière Soins	456	1,6 %	870	-1,8 %
dont filière Assistance technique	84	16,7 %	118	-2,5 %
dont filière Rééducation	85	54,5 %	194	42,6 %
dont filière Encadrement	28	0,0 %	28	0,0 %

\*Décret en 2017 modifiant le niveau de formation. Passage à un niveau I pour les futurs sortants.

\*\*Passage en niveau I en 2018.

Nouvelle-Aquitaine

2,7 %

1,3 %

<sup>1</sup> Sources : Enquêtes Écoles de formations aux professions de santé, 2016. DREES.

## Détail des inscrits en formation sociale dans la Vienne<sup>2</sup>

	Inscrits en 1ère année de formation		Ensemble des inscrits	
	Effectifs 2016	Evolution 2014-2016	Effectifs 2016	Evolution 2014-2016
<b>Niveau V</b>	<b>293</b>	0,0 %	<b>437</b>	0,0 %
Accompagnant(e) éducatif(ve) et social(e)*	219	-	219	-
Aide médico psychologique	6	-97,3 %	150	-59,0 %
Assistant(e) Familial(e)	68	15,3 %	68	15,3 %
Auxiliaire de vie sociale	0	-100,0 %	0	-100,0 %
<i>* Réforme du diplôme : AES = AMP + AVS</i>	225	-3,8 %	369	-2,4 %
<b>Niveau IV</b>	<b>55</b>	-39,6 %	<b>139</b>	-15,8 %
Moniteur(trice)-éducateur(trice)	55	-24,7 %	129	0,0 %
Technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale	0	-100,0 %	10	-72,2 %
<b>Niveau III</b>	<b>165</b>	-2,9 %	<b>482</b>	1,5 %
Assistant(e) de Service Social	40	-16,7 %	128	-7,9 %
Conseiller(ère) en Économie Sociale et Familiale	34	30,8 %	34	30,8 %
Educateur(trice) Jeunes Enfants	30	0,0 %	93	16,3 %
Educateur(trice) spécialisé(e)	55	-8,3 %	205	-1,0 %
Educateur(trice) technique spécialisé(e)	6	0,0 %	22	-4,3 %
<b>Niveau I et II</b>	<b>59</b>	-11,9 %	<b>116</b>	-7,9 %
CAFDES	17	13,3 %	33	26,9 %
CAFERIUS	42	-8,7 %	76	-18,3 %
Ingénierie Sociale				
Médiateur(trice) Familial(e)	0	-100,0 %	7	0,0 %
<b>Total général</b>	<b>572</b>	-7,9 %	<b>1 174</b>	-2,4 %
dont filière animation et éducation	146	-13,6 %	449	2,3 %
dont filière services à la personne	293	-5,8 %	447	-5,5 %
dont filière aide et conseil	74	-7,5 %	169	-1,7 %
dont filière encadrement, direction, conception/recherche	59	-3,3 %	109	-8,4 %

Nouvelle-Aquitaine

-0,8 %

-0,9 %

<sup>2</sup> Sources : Enquêtes Écoles de formations aux professions sociales, 2016. DREES.

## Taux de réussite aux formations sanitaires et de sage-femme dans la Vienne<sup>3</sup>

	Taux de réussite en 2016 au diplôme par formation et par genre (en %)			Diplômes délivrés en 2016	Evolution 2014- 2016
	H	F	Ensemble		
<b>Niveau V</b>	<b>75%</b>	<b>93%</b>	<b>90%</b>	<b>264</b>	<b>5%</b>
Aide-soignant(e)	89%	94%	93%	214	13%
Ambulancier(ière)	68%	79%	71%	36	-25%
Auxiliaire de puériculture		100%	100%	14	0%
<b>Niveau III</b>	<b>89%</b>	<b>100%</b>	<b>95%</b>	<b>57</b>	<b>24%</b>
Manipulateur(trice) électroradiologie médicale	100%	100%	100%	23	5%
Masseur(se)-Kinésithérapeute*	83%	100%	92%	34	42%
Préparateur(trice) en pharmacie hospitalière					
Psychomotricien(ne)					
<b>Niveau II</b>	<b>86%</b>	<b>96%</b>	<b>94%</b>	<b>194</b>	<b>646%</b>
Cadre de santé	100%	100%	100%	22	-12%
Ergothérapeute**				0	
Infirmier(ière)	85%	95%	93%	172	***
Infirmier(ière) de bloc opératoire					
Pédicure-Podologue					
Puéricultrice					
<b>Niveau I</b>	<b>100%</b>	<b>75%</b>	<b>77%</b>	<b>33</b>	<b>-13%</b>
Infirmier(ière) anesthésiste	100%	100%	100%	12	-20%
Sage-femme		68%	68%	21	-9%
<b>Total général</b>	<b>82%</b>	<b>93%</b>	<b>91%</b>	<b>548</b>	<b>52%</b>

\*Décret en 2017 modifiant le niveau de formation. Passage à un niveau I pour les futurs sortants.

\*\*Passage en niveau I en 2018.

\*\*\* Données non consolidées.

<sup>3</sup> Sources : Enquêtes Écoles de formations aux professions de santé, 2016. DREES.

## Taux de réussite aux formations sociales dans la Vienne<sup>4</sup>

	Taux de réussite en 2016 au diplôme par formation et par genre (en %)			Diplômes délivrés en 2016	Evolution 2014- 2016
	H	F	Ensemble		
<b>Niveau V</b>	<b>100%</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>	<b>244</b>	<b>8%</b>
Accompagnant(e) éducatif(ve) et social(e)	-	-	-	-	-
Aide médico psychologique	100%	88%	90%	221	11%
Assistant(e) Familial(e)	100%	65%	71%	22	57%
Auxiliaire de vie sociale		50%	50%	1	-
<b>Niveau IV</b>	<b>89%</b>	<b>93%</b>	<b>92%</b>	<b>67</b>	<b>2%</b>
Moniteur(trice)-éducateur(trice)	89%	92%	91%	64	19%
Technicien(ne) intervention sociale & familiale		100%	100%	3	-
<b>Niveau III</b>	<b>71%</b>	<b>78%</b>	<b>77%</b>	<b>141</b>	<b>-13%</b>
Assistant(e) de Service Social	33%	59%	57%	28	-20%
Conseiller(ère) Économie Sociale & Familiale	100%	79%	80%	24	-23%
Educateur(trice) Jeunes Enfants	0%	89%	85%	17	-26%
Educateur(trice) spécialisé(e)	74%	90%	85%	61	-3%
Educateur(trice) technique spécialisé(e)	86%	83%	85%	11	0%
<b>Niveau I et II</b>	<b>56%</b>	<b>69%</b>	<b>64%</b>	<b>39</b>	<b>-28%</b>
CAFDES	56%	83%	67%	10	150%
CAFERUIS	56%	67%	63%	29	-31%
Médiateur(trice) Familial(e)				0	-100%
<b>Total général</b>	<b>80%</b>	<b>83%</b>	<b>82%</b>	<b>491</b>	<b>-3%</b>

<sup>4</sup>Sources : Enquêtes Écoles de formations aux professions sociales, 2016. DREES.







# Portrait SANITAIRE et SOCIAL



Une publication des Carif-Oref de Nouvelle-Aquitaine :



## ARFTLV

15 rue Alsace-Lorraine  
17044 La Rochelle Cedex 1  
T 05 46 00 32 32  
42-44 rue du Rondy 86000 Poitiers  
[www.arftlv.org](http://www.arftlv.org)



## Aquitaine Cap Métiers

102 avenue de Canéjan  
33600 Pessac  
T 05 57 81 45 65  
[www.aquitaine-cap-metiers.fr](http://www.aquitaine-cap-metiers.fr)



## Prisme Limousin

Le Carré Jourdan  
13 cours Jourdan 87000 Limoges  
T 05 55 79 36 00  
[www.prisme-limousin.fr](http://www.prisme-limousin.fr)

